



Assemblée générale

GA/11429

Département de l'information • Services des information et des accreditations • New York

Assemblée générale

Soixante-huitième

15^e - 16^e & 17^e séances plénières

matin - après-midi & soir

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE PREMIER MINISTRE PAKISTANAIS DÉCLARE QUE LE PAKISTAN ET L'INDE PEUVENT PROSPÉRER ENSEMBLE ET EN FAIRE BÉNÉFICIER TOUTE LA RÉGION

Le Premier Ministre pakistanais, M. Nawaz Sharif, a lancé devant l'Assemblée générale des Nations Unies un vibrant appel à la paix avec l'Inde, voisine et rivale régionale de son pays. M. Sharif a en outre annoncé qu'il rencontrerait à New York, dans les tout prochains jours, le Premier Ministre indien Manmohan Singh. Les deux pays, engagés dans un conflit territorial autour des provinces du Jammu-et-Cachemire ne sont pas à ce jour parvenus à régler leur différend par la diplomatie.

« Nos deux pays ont dilapidé énormément de ressources dans la course à l'armement, alors que ces ressources auraient pu être utilisées pour le développement », a regretté M. Sharif, tout en espérant trouver une solution basée sur les résolutions de l'ONU.

Intervenant à son tour dans le débat général de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Ibrahim Boubacar Keïta a déclaré que « le Mali est de retour! ». Président récemment élu à la tête de son pays après une intervention militaire de la France qui a reçu le soutien des Nations Unies, M. Keïta a tenu à remercier l'ensemble des acteurs et donateurs dont l'action a permis, selon ses termes, de « libérer le Mali du joug de la barbarie terroriste ».

Le Vice-Président iraquien, M. Khudheir Mussa Al-Khuzai, a également abordé la question du terrorisme qui perdure dans son pays, et qui bloque toute perspective de développement harmonieux en Iraq. Il s'est néanmoins félicité de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2107, qui met fin aux obligations financières et de réparations imposées à son pays aux termes des résolutions 686 (1991) 687 (1991) et 1284 (1999) adoptées sous Chapitre VII de la Charte des Nations Unies après l'invasion du Koweït par l'ancien régime iraquien. L'adoption de la résolution 2017 (2013) relègue dans le passé le conflit qui opposât l'Iraq au Koweït, s'est félicité M. Al-Khuzai.

Au cours du débat d'aujourd'hui à l'Assemblée, un autre conflit, celui de la Syrie, a été abordé de façon substantielle par les délégations de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni. Cette dernière, par la voix de son Vice-Premier Ministre, Nick Clegg, a accusé le Président syrien Bashar Al-Assad d'avoir commis des crimes contre l'humanité contre son propre peuple en utilisant des armes chimiques. M. Clegg a insisté sur la nécessité d'inclure dans toute discussion « la frange modérée de l'opposition syrienne sans laquelle aucun accord politique réel ne peut avoir lieu ».

M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, a quant à lui dénoncé certains groupes de l'opposition syrienne composés d'éléments extrémistes djihadistes « dont les objectifs n'ont absolument aucun lien avec la démocratie et sont basés sur l'intolérance et la volonté de détruire des États laïcs pour les remplacer par des califats ». M. Lavrov s'est élevé contre la tendance de certains pays à user de la force contre tout chef d'État ou de gouvernement qui ne leur convient pas. Il s'est étonné que certains États « qui ont combattu les terroristes au Mali les soutiennent en Syrie », et a estimé

que seule une gestion réellement collective des affaires internationales peut permettre de trouver des solutions aux instabilités actuelles. C'est une démarche de cette nature qui a permis de trouver un accord conduisant à terme à l'élimination des armes chimiques syriennes, a fait remarquer M. Lavrov.

M. Wang Yi, Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine, a pour sa part souligné que l'économie chinoise était à un tournant, dans la mesure où elle n'est plus seulement une destination pour des investisseurs étrangers mais devient également une source d'investissements à l'extérieur de la Chine. Il a rappelé que la plupart des projections prévoient que le niveau des investissements extérieurs chinois atteindra dans les cinq prochaines années 500 milliards de dollars des États-Unis, et que 400 millions de touristes chinois visiteront le monde. Parlant des contentieux territoriaux en Asie, M. Wang a dit que la Chine est pour une résolution pacifique des tensions, mais qu'elle ne cédera jamais un pouce de son intégrité territoriale et de sa souveraineté.

Des dirigeants de petits États insulaires en développement, dont le souverain de Tonga, le Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis et le Vice-Président des Seychelles ont pris la parole au cours du débat et ont attiré l'attention du monde sur les questions du réchauffement climatique et du développement durable. M. Danny Faure, Vice-Président des Seychelles, a d'autre part évoqué la vulnérabilité des petits États insulaires en matière de lutte contre les différentes formes de grande criminalité que sont le trafic de drogues, la traite des êtres humains et la pêche clandestine.

L'Assemblée générale poursuivra son débat général demain, samedi 28 septembre, à partir de 9 heures.

Suite du débat général

M. AL HAJI YAHYA JAMMEH, Président de la Gambie, a dénoncé le fait que certains États Membres des Nations Unies continuent à ne pas respecter, voire ignorer même impunément les résolutions de l'ONU, mettant ainsi en jeu la paix et la sécurité mondiales. Une évaluation des forces et faiblesses de l'ONU s'impose pour prendre les mesures nécessaires afin de rendre l'Organisation plus efficace, a estimé le Président. Abordant la situation en Syrie, il a insisté sur la responsabilité première, qui incombe à l'ONU, en ce qui concerne la recherche d'une solution durable aux différents conflits dans le monde. Il a fustigé les dirigeants et les nations qui « s'autoproclament comme outils de la volonté de Dieu » et ne poursuivent que leurs intérêts personnels au détriment du tissu social et économique des pays en conflit. Pour la Gambie, les organisations régionales couvrant le Moyen-Orient devraient être étroitement impliquées dans les négociations de la solution au conflit syrien. « On n'entend parler que d'armes chimiques et de l'urgence de les neutraliser pour éviter qu'elles ne soient utilisées par d'autres », s'est étonné le Président gambien, qui a estimé que cela n'a pas de sens tant qu'on n'arrive pas à mettre un terme à cette guerre. « Que les armes chimiques soient utilisées ou pas, des milliers de personnes vont continuer à mourir de manière horrible, et notre devoir n'est pas de choisir quel type de mort est acceptable et quel autre ne l'est pas. Notre devoir est de mettre fin aux meurtres insensés et barbares en Syrie », a-t-il poursuivi. La guerre en Syrie doit être arrêtée maintenant, a-t-il lancé à la communauté internationale et aux membres du Conseil de sécurité en particulier.

Revenant aux résultats présentés dans le rapport 2013 sur les Objectifs du Millénaire de développement (OMD) concernant l'Afrique, M. Jammeh a noté qu'ils étaient mitigés. Si l'Afrique a fait des progrès substantiels dans certains domaines, il reste toutefois des défis sérieux à relever. Comment traduire la croissance économique en création d'emplois; comment améliorer l'accès aux services de base, et comment réduire les inégalités entre les sexes sont les questions qui font partie de ces défis? La Gambie a fait des progrès considérables et est en bonne voie pour réaliser certains OMD, notamment dans le domaine de la scolarisation primaire et des taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans, a assuré M. Jammeh. Le cadre de développement pour l'après-2015 doit bâtir sur les acquis des OMD et les traduire en objectifs de développement durable. Assurer la survie de l'Afrique suppose des approches internationales, régionales et nationales qui tiennent compte des conflits qui sont orchestrés par des puissances étrangères, ainsi que des impacts des catastrophes naturelles, a-t-il précisé. La Gambie estime qu'il faut trouver une réponse mondiale aux défis climatiques et mettre fin au pillage des ressources naturelles africaines par des compagnies multinationales occidentales, ce qui permettraient aux Africains de définir leurs propres priorités de développement sur la base de leurs intérêts communs, a préconisé le Président gambien.

« Les trois plus grandes menaces qui se posent à l'humanité sont toutes liées à des comportements humains, à savoir: la cupidité excessive qui se traduit par une accumulation de biens matériels par des moyens souvent viles et immoraux; l'obsession de la domination du monde à n'importe quel prix, y compris par le recours aux armes de destruction massive; et l'homosexualité sous toutes ses

formes et manifestations qui sont promues comme droits de l'homme par certaines puissances, alors mêmes qu'elles sont contre la nature humaine et contre la volonté divine », a déclaré le Président gambien. « Ces trois menaces n'ont rien à voir avec les catastrophes naturelles, mais sont plus meurtrières que toutes les catastrophes naturelles réunies », a affirmé le Président. Il a accusé les anciennes puissances coloniales, qui ont longtemps nié le droit des Africains à jouir des droits de l'homme, de la bonne gouvernance et de la démocratie du XII^e au XX^e siècle, de vouloir aujourd'hui les leur imposer comme une nouvelle religion. « Mais les Africains sont déterminés à défendre leur indépendance et leur dignité et à prendre le contrôle de leurs ressources naturelles coûte que coûte », a dit M. Jammeh.

Il s'est félicité du succès des efforts de l'Union africaine et de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au Mali, et a espéré qu'il sera possible de trouver une solution durable au problème qui se pose par le dialogue et la médiation en ce qui concerne la situation en Guinée-Bissau. À cet égard, le Président gambien a accusé le Conseil de sécurité de devenir « une barrière aux progrès, à la paix et la sécurité dans certains cas de figure où des décisions déséquilibrées ont été prises ». Ces décisions, a-t-il estimé, sont racistes et mal informées et sont, par conséquent, inacceptables. Ce constat l'a amené à revendiquer la représentation légitime de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité en basant son argument sur la représentation géographique équitable et la nouvelle donne géopolitique dans le monde.

Sa Majesté le Roi TUPOU VI du Royaume de Tonga a exprimé la solidarité de Tonga envers les autres petits États insulaires en développement (PEID) qui souhaitent que le programme de développement pour l'après-2015 s'inspire des résolutions de la prochaine troisième Conférence des Nations Unies sur les PEID qui se tient en 2014 à Samoa. Il a relevé que la manifestation de haut niveau de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale qui va se tenir sur le thème de la coopération Sud-Sud, de la coopération triangulaire et des technologies de l'information et de la communication, venait en temps opportun et devrait avoir une valeur ajoutée dans la réalisation des objectifs de développement. Il a rappelé que Tonga a célébré en début de ce mois le lancement de la connexion Internet à haut débit dont le pays s'est doté. Le Roi Tupou VI a également salué l'organisation future du débat thématique de l'Assemblée générale sur l'établissement de sociétés stables et pacifiques grâce au programme de développement pour l'après-2015, étant donné la situation chaotique que vit le monde en ce moment.

Saluant aussi le futur débat thématique sur la place de l'eau, de l'assainissement et des énergies durables dans le développement, le Souverain de Tonga a précisé que « l'énergie était le fil doré qui relie la croissance économique, améliore l'équité sociale, et crée un environnement qui permet au monde de prospérer ». Il a ajouté que l'énergie durable est primordiale pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), y compris en ce qui concerne l'atteinte d'objectifs tels que l'amélioration de la production alimentaire, l'approvisionnement en eau potable, la création d'emplois, et l'autonomisation de la femme, entre autres. Le Chef d'État de Tonga a expliqué que le programme des Nations Unies consacré à l'énergie durable pour tous pourrait constituer un cadre de base pour la mise en œuvre de programmes futurs, tout en tenant compte des réalités et priorités régionales, nationales et locales. Le Roi Tupou VI a par ailleurs regretté que 60% des fonds alloués aux projets de développement dans le Pacifique soient consacrés à la coopération technique et autres études de faisabilité, alors que 40% seulement sont destinés aux matériels et équipements dont ont besoin les pays bénéficiaires.

Par ailleurs, il a salué l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies d'organiser un sommet de haut niveau sur les changements climatiques l'an prochain, et il a invité les dirigeants des pays développés à respecter leur engagement en matière d'atténuation des effets des changements climatiques à l'horizon 2020. Il a appelé aussi à l'inclusion de la thématique des changements climatiques dans les objectifs de développement durable, ainsi que celle de la question des océans. En ce qui concerne les OMD, le souverain de Tonga a relevé que le Royaume de Tonga avait adopté le cadre d'accélération des OMD, qui est une initiative du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) visant à faciliter et accélérer la réalisation des OMD. Cette mesure a permis à Tonga, a-t-il noté, d'adopter une série de mesures pour l'amélioration de la prévention et de la prise en charge de maladies non transmissibles.

M. IBRAHIM BOUBACAR KEÏTA, Président du Mali, a exprimé la reconnaissance du peuple malien envers l'ensemble de la communauté internationale pour son soutien inestimable, qui a permis au pays de recouvrer sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire. Il a également rendu hommage à l'ensemble du système des Nations Unies, particulièrement au Conseil de sécurité, qui a autorisé le déploiement de forces internationales pour appuyer les Forces armées maliennes dans leur tâche de reconquête des zones du territoire contrôlées alors par des groupes armés terroristes. Il a aussi remercié un certain nombre d'organisations internationales et de dirigeants du monde qui ont œuvré au dénouement de la crise malienne. Il a en outre déclaré qu'il avait une pensée pieuse pour « tous ces héros civils, des

anonymes qui ont perdu la vie, les blessés, les femmes violées, les amputés qui ont subi le joug de la barbarie pendant d'interminables mois ».

« Le Mali est de retour », a proclamé le Président tout en ajoutant que « le Mali est debout et tourne la page la plus sombre de son histoire, marquée par neuf mois de graves violations des droits de l'homme, de pillages et de destruction de sites, monuments culturels et historiques uniques ». M. Keïta a poursuivi son discours en notant que le Mali a recouvré sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire, et s'est engagé aujourd'hui sur le chemin de la réconciliation nationale, notamment par le biais d'un processus de dialogue pour la paix et la réconciliation nationale qui a été entamé à travers l'Accord préliminaire de Ouagadougou, signé le 18 juin dernier. La transition qui s'était ouverte en mars 2012 à la suite d'un coup d'État a pris fin en août dernier après une élection présidentielle tenue sur l'ensemble du territoire, a-t-il indiqué. Il a également annoncé que des élections législatives auront lieu les 24 novembre et 15 décembre prochains pour les premier et second tours.

M. Boubacar Keïta a relevé qu'après son investiture, il a rencontré les chefs de groupes armés du nord pour leur rappeler les principes sacro-saints du respect de l'intégrité territoriale du Mali et de la laïcité de l'État. « Je leur ai fait connaître ma disponibilité à organiser un dialogue politique inclusif, franc et constructif, où tout sera discuté, à l'exception de toute forme d'indépendance ou d'autonomie », a affirmé le Président. Il a évoqué ensuite un ensemble de mesures envisagées pour la réconciliation nationale. Il a ainsi cité la relance du dialogue intra et intercommunautaire, l'organisation des États généraux de la décentralisation, les assises nationales du Nord, la libération de prisonniers détenus pour crimes de guerre, et la transformation future de la Commission Dialogue et Réconciliation en Commission Dialogue Vérité et Réconciliation, en vue, a-t-il expliqué, de panser les plaies encore béantes de la société malienne, ainsi que la mise en place d'un Ministère de la réconciliation nationale chargé, entre autres, du développement des régions du nord. Il a en outre remercié la communauté internationale pour l'élan de solidarité qui a marqué la rencontre des amis du Mali le 15 mai dernier à Bruxelles, en Belgique, et qui visait à mobiliser un soutien à la mise en œuvre du Plan de la relance économique durable du Mali.

Dans le cadre de la reconstruction du Mali, le Président a relevé que le Gouvernement malien s'attèle à la refondation des forces nationales de défense et de sécurité, la reconstruction des régions septentrionales dévastées, l'approfondissement de la gouvernance institutionnelle ainsi que la relance économique. Il a poursuivi son intervention en évoquant l'édification d'un véritable état de droit au Mali, dans un contexte où tout le Sahel, a-t-il rappelé, est confronté aux pires formes de criminalité transfrontalière organisée, y compris le trafic de drogues, d'êtres humains et d'armes en tous genres, dont certaines très sophistiquées proviennent des arsenaux libyens, pillés à la suite de la chute de l'ancien régime. Il a prévenu également que la stabilité et l'intégrité territoriale du Mali et la paix dans la région restaient menacées du fait du déplacement de groupuscules armés terroristes et rebelles vers des pays voisins du Mali. La résolution durable de la situation au Sahel requiert une coopération renforcée et dynamique entre les États de la bande sahélo-saharienne pour lutter contre l'extrémisme religieux et le crime organisé, a préconisé M. Boubacar Keïta. Il a rappelé qu'aucun pays n'est à l'abri de la menace terroriste, citant en exemple l'attentat survenu au Kenya le 21 septembre dernier.

Au sujet du programme de développement pour l'après-2015, il a souhaité que celui-ci soit axé sur l'éradication de la pauvreté et la promotion de la durabilité économique, sociale et environnementale. Il a par ailleurs souhaité la réforme du Conseil de sécurité afin que sa composition reflète mieux les réalités géopolitiques du monde actuel. Il a aussi suggéré la revitalisation de l'Assemblée générale des Nations Unies, afin que cette dernière puisse être dotée de moyens lui permettant de mettre en œuvre ses résolutions.

M. KHUDHEIR MUSSA AL-KHUZAIE, Vice-Président d'Iraq, s'est félicité des progrès réalisés par son pays en matière de développement. Il a notamment rappelé que le taux de chômage avait reculé en 2012 en Iraq pour y atteindre 11% de la population active, et il a mis en avant le doublement du revenu moyen par habitant, qui atteint 6 000 dollars des États-Unis en 2012. Il a par ailleurs appelé à une plus grande coopération entre les pays dits du Nord et ceux du Sud, et notamment pour que les obligations et les engagements qu'ont pris les pays donateurs en matière financière soient remplis. M. Al-Khuzaiie a en outre exhorté les pays développés à ne pas s'opposer aux transferts de technologies vers les pays en développement, afin de permettre à ceux-ci de mieux aborder la mondialisation et ses défis. En ce qui concerne le programme de développement pour l'après-2015, il s'est dit optimiste quant aux résultats du Groupe de travail créé par le Sommet Rio+20 sur le financement du développement, notamment en matière de structures de financement et de soutien technique.

Le Vice-Président iraquien a néanmoins déclaré que le développement durable ne saurait être atteint tant que perdurera le terrorisme organisé. « Ce fléau a fait de l'extrémisme sa philosophie, de la mort son œuvre, de la violence sa marque, et de la haine sa culture », a-t-il affirmé en appelant le monde entier à s'unir pour y faire échec. Le constat est le même en ce qui concerne la guerre, qui freine le progrès et le développement, et devrait laisser la place à la paix et à la négociation. À ce titre, il a une nouvelle fois appelé les États Membres à adopter l'initiative de paix iraquienne en ce qui concerne le conflit syrien qui « représente une menace sérieuse pour la stabilité, la sécurité et l'intégrité territoriale » de l'Iraq. Cette volonté de promouvoir la paix fait partie intégrante de la politique de son pays en toute matière, a dit M. Al-Khuzai. « Cette approche est le fruit des 20 ans de sanctions internationales qui ont frappé l'Iraq en raison des agissements du dictateur déchu Saddam Hussein », a-t-il affirmé. Il s'est à ce titre félicité de l'adoption par le Conseil de sécurité, de la résolution numéro 2107 mettant fin aux obligations imposées à son pays, aux termes de ce texte adopté sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Il a également tenu à exprimer sa solidarité avec les causes arabes et notamment celle du peuple palestinien, qui est toujours victime de l'oppression systématique et de l'occupation. À cet égard, il a appelé à l'établissement d'un État palestinien viable et indépendant. M. Al-Khuzai a conclu son intervention en prônant la pleine application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires afin que le Moyen-Orient devienne une zone exempte d'armes nucléaires.

M. MANUEL DOMINGOS VICENTE, Vice-Président de l'Angola, s'est félicité de la signature, le 13 février, à Addis-Abeba, de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs, y voyant « le mécanisme le plus approprié » pour trouver une résolution pacifique au conflit qui sévit dans ce pays et garantir la stabilité de la région. Il a ensuite fait part des préoccupations de l'Angola au sujet de l'escalade de la violence en Égypte et a appelé l'Union africaine à trouver une issue à la crise. Il a également engagé la communauté internationale à trouver une issue pacifique au conflit en Syrie pour ensuite exprimer le souci de son pays en ce qui concerne le manque de progrès réalisés pour trouver une solution à la question du Sahara occidental. M. Domingos Vicente s'est cependant félicité de la normalisation des cadres juridiques et constitutionnels survenus dans plusieurs pays africains, se réjouissant plus particulièrement de l'élection démocratique, au Mali, du Président Ibrahim Boubacar Keïta.

Le Vice-Président de l'Angola a ensuite fait observer que les répercussions de la crise financière internationale se faisaient ressentir « d'une manière dramatique » en Afrique où, a-t-il indiqué, la coexistence de la pauvreté et de conflits armés est marquée. Il a estimé que dans ce contexte, les discussions entourant l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 sont d'autant plus urgentes, et a suggéré que l'Assemblée générale organise, au cours de cette session, des réunions régionales afin de permettre aux dirigeants de définir leur position « d'un point de vue régional ». Ces débats seraient ensuite suivis d'une réunion générale, a-t-il ajouté. M. Domingos Vicente a également insisté sur la nécessité de prendre les mesures qui s'imposent pour renforcer l'appui international en faveur du développement durable et augmenter la quantité de ressources financières qui sont versées au budget de l'ONU.

M. Domingos Vicente a par ailleurs indiqué que l'Angola connaît actuellement une période de consolidation de ses institutions démocratiques et de sa stabilité macroéconomique grâce à la mise en œuvre d'une stratégie de diversification de l'économie pour la période 2013-2017. Il a assuré qu'en acceptant de faire partie du programme des pays éligibles pour être radiés de la catégorie des pays les moins avancés, l'Angola accorde la priorité à la diversification de sa production nationale, à la croissance équilibrée des différents secteurs de son économie, à la promotion de l'emploi et à la réduction de sa dépendance aux importations de biens manufacturés. L'accent est aussi mis sur une meilleure exportation des produits du secteur pétrolier. Le Vice-Président a reconnu qu'il reste encore beaucoup à faire pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Angola et a indiqué que son gouvernement continue d'élaborer des programmes de réduction des inégalités sociales et d'accorder la priorité à l'élimination de la pauvreté et de la faim. Il a ensuite fait savoir que la réhabilitation et la modernisation des principales infrastructures du pays, notamment les voies et moyens de transport, l'approvisionnement en eau et en électricité, ainsi que les réseaux d'assainissement et de télécommunication, demeurent un défi à relever.

Mme MARÍA ANTONIETA DE BOGRÁN, Vice-Présidente du Honduras, a expliqué que le Gouvernement hondurien avait jeté les bases de l'unité et de la réconciliation nationales après avoir dépassé la crise politique grave qui frappait le Honduras depuis 2009. Le Gouvernement a mis en place une stratégie de transition gouvernementale, et de nouvelles élections doivent se tenir en novembre prochain. Le Gouvernement a également réussi à normaliser ses relations avec la communauté

internationale, et la coopération a repris avec une centaine de pays amis. Le Honduras s'attèle à consolider une démocratie pacifique et a intégré les plus importantes organisations internationales et régionales, a dit Mme de Bográn. En vue de l'unité nationale, tous les partis politiques ayant participé au processus électoral ont été représentés au sein du Gouvernement d'intégration nationale et cela tout au long du processus constitutionnel en cours.

Elle a salué la vision de consensus qui s'est concrétisée dans l'Accord national pour la croissance économique et l'égalité sociale qui a été passé entre le Président Lobo Sosa, les organisations d'entreprises et de travailleurs, les ouvriers, les paysans et la société civile. Le Honduras a su faire passer les intérêts collectifs avant les intérêts particuliers, a-t-elle affirmé. Ainsi, il a pu enregistrer des succès dans de nombreux secteurs comme celui des petites et moyennes entreprises (PME), la protection sociale, la transparence et le commerce extérieur. « C'est avec satisfaction que nous léguerons à la prochaine administration une série de principes sur lesquels elle pourra consolider la politique sociale », a poursuivi la Vice-Présidente avant d'attirer l'attention sur le fait que le peuple hondurien et ses institutions démocratiques ont souffert d'une ingérence extérieure qui a généré la violence et l'insécurité, à savoir le trafic de drogues et la criminalité organisée. Si le Honduras a adopté des mesures pour combattre ces fléaux par le biais d'un nouveau cadre juridique et d'une réforme du système de sécurité, ainsi que par la mise en place d'un impôt pour renforcer la sécurité des citoyens et la mise en œuvre d'une politique nationale de prévention de la violence à l'égard des enfants et des jeunes, ces mesures restent malheureusement insuffisantes. Il faut maintenir ces efforts à l'avenir, et le nouveau Gouvernement devra continuer à renforcer les institutions sécuritaires du pays, a estimé la Vice-Présidente. Mais cela appelle également un effort international et régional où chacun doit exercer ses responsabilités partagées, en particulier les pays producteurs et consommateurs de drogues, a-t-elle estimé.

Le Honduras reconnaît que les droits de l'homme sont l'essence même de la démocratie et, durant le mandat du Gouvernement actuel, le parquet spécial des droits de l'homme a été renforcé. Le Honduras a également connu des succès en termes de réalisation des OMD, notamment en matière de sécurité alimentaire, de scolarisation des enfants des deux sexes, de baisse de la mortalité et de la morbidité infantile, de santé maternelle ou encore de prise en charge de pratiquement 100% des traitements antirétroviraux. Pour ce qui est de l'égalité entre les sexes, des politiques ont été institutionnalisées dans ce domaine pour garantir l'égalité des chances pour tous, a indiqué Mme de Bográn.

Pour ce qui est de la délimitation des espaces marins dans l'océan Pacifique et de la situation dans le golfe de Fonseca, le Gouvernement hondurien réaffirme son respect de l'arrêt de la Cour internationale de Justice du 11 septembre 1992. Il est opportun de rappeler qu'en octobre 2012, le Honduras avait demandé au Conseil de sécurité d'autoriser le Secrétaire général à solliciter la coopération nécessaire pour la mise en place d'une Commission trinationale des États riverains du golfe de Fonseca, a rappelé la Vice-Présidente. Elle a indiqué que son pays invite les autres États riverains à en faire de même, de manière à faire du golfe de Fonseca une zone de coopération et de paix.

M. DANNY FAURE, Vice-Président des Seychelles, a déclaré qu'en 2014, nous marquerons l'année internationale des petits États insulaires en développement (PEID). « Dans cette salle, il n'y a pas de grandes ou petites nations, nations riches ou pauvres, nations puissantes ou faibles, il n'y a que les Nations Unies », a-t-il ajouté. Étant un PEID, nous sommes peut-être plus conscients que d'autres que peu de choses peuvent être faites lorsqu'on est isolé », a expliqué le Vice-Président. Il a poursuivi son intervention en déclarant qu'au moment où l'on débat sur le programme de développement pour l'après-2015, les expériences vécues par les PEID fournissent des contextes qui peuvent aider à concevoir un meilleur modèle de développement. « Alors que nous visons l'établissement des objectifs de développement durable, nous devons garder à l'esprit que si nous pouvons maintenir la viabilité de nos îles, alors nous saurons que nous pouvons maintenir celle de notre planète », a-t-il estimé.

Cette année, les Seychelles ont accueilli la réunion préparatoire sous-régionale en vue de la tenue de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PEID qui se tiendra à Samoa en 2014, a expliqué le Vice-Président qui a ajouté que les discussions et le processus en cours ont souligné l'urgence pour les Nations Unies d'adopter une « indice de résilience » qui prendra en compte l'évolution des besoins en développement des petits États insulaires en développement. L'année dernière, à Rio, l'économie verte et l'économie bleue ont été identifiées comme étant des outils utiles dans la mise en œuvre d'une approche plus durable du développement. L'économie verte ne peut pas être correctement prise en compte si nous n'accordons également pas plus d'attention à l'économie bleue, qui est l'exploitation du potentiel de développement durable des océans, a expliqué le Vice-Président. Les îles, qui sont gardiennes de ces espaces, sont aussi les témoins de leurs pillages et de leur pollution, a-t-il regretté.

Le statu quo actuel perpétue un modèle qui gaspille les ressources de la planète sans souci du long terme, alors que la menace posée par les changements climatiques continue de s'accroître, comme le fait celle pesant sur nos économies et sur nos modes de vie et d'existence. Pour mobiliser la réflexion et l'action sur le concept d'économie bleue, les Seychelles organiseront, en partenariat avec les Émirats arabes unis, une manifestation spéciale de haut niveau le 21 janvier 2014 dans le cadre de la semaine d'Abou Dhabi sur la durabilité, a annoncé M. Faure. Par ailleurs, l'économie bleue représente une opportunité pour l'Afrique. « Nous pouvons transformer les mers africaines, sources de matières premières pour les pays lointains, en un espace où les besoins commerciaux de l'Afrique sont prioritaires, et où l'Afrique peut mieux protéger ses ressources océaniques », a dit le Vice-Président.

Parlant de Madagascar, M. Faure a dit que les Seychelles sont encouragées par les développements positifs survenus dans ce pays où le premier tour de l'élection présidentielle aura lieu en octobre. Avant de conclure son intervention, le Vice-Président des Seychelles a demandé aux Nations Unies plus d'efforts pour réduire la marginalisation des États insulaires, ainsi que pour mettre fin à l'embargo contre Cuba. Il a aussi présenté la candidature de son pays à un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2017-2018.

M. MUHAMMAD NAWAZ SHARIF, Premier Ministre du Pakistan, a indiqué que le Pakistan a maintenant « un parlement solide, un système judiciaire indépendant, une presse libre et une société civile vibrante ». Il a ajouté que la bonne gouvernance devrait consolider la démocratie, et il a indiqué que son Gouvernement place le peuple au centre de ses préoccupations. Les Nations Unies ont besoin de réforme, a-t-il déclaré, tout en précisant que cette réforme devrait refléter les intérêts de tous et non ceux d'un groupe restreint d'États. Il a poursuivi son intervention en proposant que la composition du Conseil de sécurité soit plus représentative, démocratique et équitable, tout en travaillant plus efficacement, de manière transparente, et en respectant le principe de reddition des comptes. Il a également souhaité la restauration du rôle et la revitalisation de l'Assemblée générale.

Le Premier Ministre pakistanais a, en outre, invité les Nations Unies à rester attentives à la question du Jammu et Cachemire, et à la réalisation du droit à l'autodétermination de leurs populations. Il a souhaité que la communauté internationale laisse le choix au Cachemire de décider de son avenir de manière pacifique, et en accord avec les résolutions du Conseil de sécurité. Il a rappelé, sur ce sujet, que les questions concernant les régions de Jammu et Cachemire ont été présentées au Conseil de sécurité en 1948, et demeurent sans solution depuis près de 70 ans. M. Sharif a rappelé également qu'après son entrée en fonction récente, il a reçu les félicitations du Premier Ministre de l'Inde, M. Manmohan Singh, à qui il a dans le même temps transmis une invitation pour des pourparlers sur les questions d'intérêt commun entre les deux pays. Nos deux pays ont dilapidé d'énormes ressources dans la course aux armements, a-t-il regretté. Nous aurions pu utiliser ces ressources pour le développement économique de nos peuples, a-t-il ajouté. Le Pakistan et l'Inde peuvent prospérer ensemble, et toute la région va bénéficier de notre coopération, a noté le Premier Ministre. Il a ensuite relevé que le Pakistan est prêt à reprendre les discussions de fond avec l'Inde. Il a annoncé qu'il devrait rencontrer le Premier Ministre indien à New York, et qu'ils pourraient baser leurs échanges sur les Accords de Lahore, signés en 1999 au Pakistan, et qui comprennent une feuille de route pour la résolution des divers contentieux entre les deux pays voisins.

Le Premier Ministre a par la suite rappelé qu'il avait reçu le Président afghan le mois dernier, et il a souligné que le peuple afghan devrait rester maître de son destin. Il a aussi dit soutenir un processus de paix inclusif, mené par les Afghans, et visant la réconciliation nationale. Il a rappelé que le Pakistan n'envisage pas de s'immiscer dans les affaires internes afghanes, et a promis que le Pakistan allait travailler en bonne intelligence avec l'Afghanistan dans le cadre de la coopération économique régionale, en vue d'établir et renforcer le commerce régional et des échanges dans les secteurs de l'énergie et des communications. Il a aussi rappelé que le soutien du Pakistan vis-à-vis de l'Afghanistan se manifeste par l'accueil et l'hébergement, depuis des décennies, de réfugiés afghans.

M. Sharif a par ailleurs dit son souhait de voir la Palestine devenir un État Membre à part entière des Nations Unies. Il a aussi souhaité voir la résolution du conflit israélo-palestinien, avec l'indépendance de la Palestine, dans le respect des frontières qui prévalaient avant 1967 et avec Al Quds Al Sharif comme capitale. Il a poursuivi son intervention en invitant les groupes rebelles syriens et le Gouvernement de la Syrie à engager des négociations à Genève afin d'aller vers la réconciliation et une transition politique. Il a relevé qu'en tant qu'État partie à la Convention sur les armes chimiques, le Pakistan était opposé à l'usage de ces armes. Il a en outre salué l'accord intervenu entre la Fédération de Russie et les États-Unis afin de sécuriser et détruire les armes chimiques syriennes. Il a indiqué que la reconnaissance des documents relatifs à la Conférence de Genève I sur la Syrie, et l'arrêt de dates pour la tenue de Genève II, seraient un grand pas vers la résolution de la crise syrienne.

Le Premier Ministre a par la suite souligné qu'en tant que puissance nucléaire responsable, le Pakistan allait poursuivre ses objectifs de désarmement et de non-prolifération, tout en restant sensible au développement des dynamiques sécuritaires en cours en Asie du Sud, et en tenant compte des intérêts sécuritaires du pays. Il a par la suite condamné les actes terroristes, précisant au passage que le Pakistan en a souffert et continue d'en être victime. Nous avons perdu 40 000 vies, parmi lesquels 8 000 personnels de défense et de sécurité, a-t-il rappelé. Nous sommes résolus à nous opposer aux forces du terrorisme, a déclaré M. Sharif. Il a noté tout de même que la guerre contre le terrorisme devrait être menée dans le cadre du droit international. Il a décrié l'usage des drones dans les zones frontalières du Pakistan qui se font, a-t-il mentionné, en violation de l'intégrité territoriale du Pakistan. Il a déploré les victimes innocentes et civiles qui en découlaient, et a dit avoir invité les États-Unis à mettre fin à ces frappes. Le Premier Ministre a ensuite souligné que le terrorisme n'a pas de frontière, ni de religion. Il a ainsi prévenu que confondre un peuple ou une religion et les assimiler au terrorisme étaient injustes et mal avisés. L'Islam est une religion de paix, de compassion et de fraternité, a-t-il affirmé. Il a dénoncé également le fait de discriminer les musulmans en les confondant aux terroristes, et il a mis en garde les Nations Unies contre un choc de civilisations. Il s'est en outre dit attristé par les attaques menées contre une minorité religieuse dans la province de Peshawar au Pakistan.

M. Sharif a en outre relevé que le Pakistan est l'un des plus grands contributeurs de troupes aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, avec 150 000 soldats de la paix mobilisés par le pays depuis 1960, parmi lesquels 135 ont perdu la vie. Sur le plan économique, il a signifié l'intention du Pakistan de devenir un marché émergent, tout en précisant que le pays ne demandait pas davantage d'aide de la communauté internationale, mais plutôt des facilités dans les secteurs du commerce, de l'accès aux marchés, des investissements, et des partenariats économiques solides. Parmi les mesures devant contribuer à cette émergence de l'économie pakistanaise, le Premier Ministre a évoqué l'amélioration de l'éducation, des soins de santé, et la participation des femmes au développement national. Dans un autre cadre, il a rappelé que le Pakistan est exposé à de nombreuses catastrophes naturelles, et a annoncé la mise en place d'une politique nationale de réduction des risques de catastrophes pour les dix prochaines années.

M. DENZIL L. DOUGLAS, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, a déclaré que parmi les priorités, son pays pense qu'il faut continuer de mettre l'accent sur le développement durable, le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la promotion des droits de l'homme, le désarmement, la promotion de la justice et du droit international, ainsi que sur une coordination effective des efforts d'aide humanitaire.

En ce qui concerne Saint-Kitts-et-Nevis, il s'est réjoui des étapes franchies dans le processus de transformation de la durabilité d'une nation qui n'est pas à l'abri des évolutions du contexte mondial. Il a rappelé que Saint-Kitts-et-Nevis, originellement producteur de sucre, est devenu un pays de tourisme, de la finance, de services éducatifs en ligne, de l'industrie de transformation et de l'agriculture. Le pays a aussi développé une industrie légère de composants électroniques et autres. M. Douglas a indiqué que son pays atteindra les Objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs de développement durable. Le Premier Ministre a ajouté que si des progrès ont été faits dans la réalisation des OMD, il doit y avoir un équilibre entre la croissance économique, l'équité, l'inclusion sociale et la durabilité de l'environnement.

En outre, le programme de développement pour l'après-2015 doit être négocié par des pourparlers intergouvernementaux transparents et inclusifs, a poursuivi M. Douglas. Il devrait permettre de faire face aux défis universels que sont l'énergie, la sécurité alimentaire et l'alimentation, le travail décent et l'emploi, la formation et les emplois qualifiés, le développement agricole, le développement des infrastructures et le renforcement des capacités de production.

M. Douglas a ensuite évoqué le cas spécifique des petits États insulaires en développement, leurs caractéristiques propres, les défis et les vulnérabilités qu'ils connaissent, et l'impact qu'ils ont sur la capacité de ces petites îles à réaliser et à renforcer leur résilience. Il a aussi dit qu'aucun progrès ne saurait être réalisé sans tenir compte de la santé, et en particulier sans faire face aux maladies chroniques qui continuent de handicaper les communautés villageoises. Le Premier Ministre a également souligné l'importance de l'autonomisation de la femme et le lien entre le développement, la paix et la sécurité. Dans notre pays, le crime a été réduit de 53%, a-t-il ensuite révélé. « À cet égard, les Nations Unies doivent jouer le rôle de leader, et nous ne devons pas perdre de vue l'efficacité du multilatéralisme et du partenariat dans le traitement de ces priorités collectives », a-t-il ajouté. Le Premier Ministre a en outre indiqué que son pays soutenait l'adhésion de la « République de Chine (Taiwan) » aux Nations Unies, la levée de l'embargo contre Cuba et le versement de réparations aux descendants des victimes de l'esclavage.

M. NICK CLEGG, Vice-Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, a déclaré que le monde est aujourd'hui divisé entre « des sociétés ouvertes et des sociétés fermées ». Les premières ont choisi « la démocratie, la liberté, l'engagement et la responsabilité », tandis que les secondes « suppriment la liberté de leurs citoyens, cachent leurs actions et se retirent de la vie internationale », a estimé M. Clegg. Il a tenu à souligner « la résilience des sociétés ouvertes, dont les détracteurs ont tiré la mauvaise conclusion », a-t-il indiqué « concernant certains événements récents ».

La vraie leçon de ces cinq dernières années est la résilience des sociétés ouvertes et le besoin accru de coopération internationale. La crise de la dette a été gérée grâce à cette coopération entre nations, a-t-il dit en exemple. En Europe, la stabilité a été maintenue en temps de turbulence et les citoyens ont pu exprimer pacifiquement leurs frustrations à travers les urnes. « Si les événements récents ont révélé la faiblesse de certaines économies européennes, ils ont aussi montré la capacité d'adaptation et d'évolution des sociétés ouvertes. Ces sociétés n'ont pas peur du changement, et l'ouverture à la réforme est essentielle pour la stabilité et la réussite en ce XXI^e siècle », a dit M. Clegg. Les gouvernements qui l'ignorent mènent une bataille perdue d'avance, a-t-il dit.

La démocratie n'a pas échoué en Égypte, c'est un seul processus électoral qui a échoué, a-t-il estimé à propos de ce pays. Mais a-t-il poursuivi, l'Égypte doit maintenant retourner sur la voie d'une démocratie inclusive. En Libye, le Congrès général national prépare les élections de 2014, tandis que le Maroc a une nouvelle Constitution et, pour la première fois, un Premier Ministre élu par le Parlement. Le Yémen a choisi la réconciliation, le dialogue et la démocratie contre la violence. La Tunisie est prise dans la construction d'une nouvelle démocratie et dans la recherche de la croissance économique en faisant des progrès vers une nouvelle constitution et la tenue d'élections en 2014, a dit le Vice-Premier Ministre. M. Clegg a reconnu que le chemin de la démocratie reste difficile mais que la direction en est fixée. Partout, les peuples se dressent contre la discrimination et pour l'égalité, contre l'oppression et pour la liberté, a dit Nick Clegg.

Le Royaume-Uni est du côté de ceux qui appuient la liberté politique et l'autonomisation économique, a annoncé le Vice-Premier Ministre. Nous aidons, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, tous ceux qui mettent en place les bases de la démocratie. Le Royaume-Uni forme des Libyens à superviser des élections crédibles ou appuie la presse libre au Maroc par la formation des journalistes. En Syrie, la priorité est le règlement politique de la crise, a-t-il dit, tout en estimant que « l'opposition modérée est le représentant légitime du peuple syrien ». S'agissant du problème des armes chimiques dans ce pays, M. Clegg a dit que « le régime syrien a commis un crime de guerre, selon le droit international humanitaire, le 21 août en lançant une attaque chimique contre son peuple ». La communauté internationale doit réagir et c'est pourquoi, le Royaume-Uni espère que « le Conseil de sécurité adoptera aujourd'hui une résolution contenant une obligation juridique contraignante pour le régime syrien de se débarrasser et de détruire son arsenal d'armes chimiques ». En outre, le Royaume-Uni donnera 160 millions de dollars d'aide humanitaire pour l'aide au peuple syrien. Ceci portera à 800 millions de dollars la contribution totale de notre pays.

M. Clegg a également félicité les propos du Président de l'Iran qui « a voulu un engagement constructif avec le reste du monde », notamment en ce qui concerne les négociations sur le nucléaire iranien. Celles-ci redémarreront en octobre, a noté le Vice-Premier Ministre. Le Royaume-Uni s'attend aussi à une approche plus constructive de la part de l'Iran afin d'aider à résoudre la crise en Syrie. Par ailleurs, la seule chose qui serait fondamentale pour une transformation positive du Moyen-Orient est la solution à deux États pour mettre fin au conflit israélo-palestinien, a déclaré M. Clegg. Concernant l'Afghanistan, il a estimé que le moment actuel est crucial pour ce pays qui se prépare pour les élections prévues en 2014. Ces élections devront être crédibles, transparentes et inclusives, a-t-il souhaité.

Au plan du développement économique, M. Clegg a dit que le Royaume-Uni a consacré 0,7% de son PIB à l'aide publique au développement. Lundi dernier, il a octroyé 1,6 milliard de dollars pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Au G-20, le Royaume-Uni s'est engagé à résister aux mesures protectionnistes dans les deux prochaines années pour que le commerce mondial reste libre et ouvert. Concernant les changements climatiques, le Royaume-Uni continuera à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et donnera plus de 6 milliards de dollars pour aider les pays en développement à faire de même et à s'adapter aux changements environnementaux, a promis le Vice-Premier Ministre. Avant de terminer, M. Clegg a déclaré que le Conseil de sécurité « doit être réformé », et a dit que son pays soutient l'octroi de sièges de membres permanents au Brésil, à l'Inde, à l'Allemagne, et au Japon.

M. SERGEY LAVROV, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, a appelé les États Membres à privilégier une approche multilatérale en ce qui concerne la gestion des crises internationales. Il a jugé qu'un groupe de pays avait tendance à imposer ou tenter d'imposer ses vues et

positions au reste du monde. Cette tendance a été observée de manière flagrante à propos des événements en Syrie et dans le reste du Moyen-Orient, a dénoncé M. Lavrov. Il a fait valoir que son pays avait défendu depuis le début de la crise syrienne une position ayant le mérite de bénéficier du soutien des peuples arabes et de refuser l'ingérence extérieure. Il a également fustigé la tendance de certains États Membres à s'arroger le droit de décider de la légitimité de tel ou tel gouvernement ou chef d'État et de celle des forces d'opposition. Il s'est en outre élevé contre la tentation de décrire les événements auxquels on assiste à travers le monde comme un combat entre le totalitarisme et la démocratie. Les groupes de l'opposition syrienne sont composés de groupes djihadistes dont les objectifs « n'ont aucun lien avec la démocratie et sont basés sur l'intolérance et la volonté de détruire des États laïcs pour les remplacer par des califats », a souligné M. Lavrov. Il s'est étonné de voir certains pays s'engager dans des opérations militaires contre ces groupes au Mali notamment, mais soutenir ces mêmes groupes en Syrie.

M. Lavrov a ensuite reconnu que l'utilisation d'armes chimiques était inacceptable. Cette affirmation n'autorise cependant personne à rendre des verdicts, totalement illégitimes, sur une situation, sans passer par une enquête sérieuse et impartiale pour en établir les faits. Il a également fustigé la tentation de faire du recours à la force le meilleur moyen de résoudre les problèmes rencontrés par la communauté internationale. « Une telle approche remet en cause les fondements de l'ordre mondial et contredit les enseignements du passé selon lesquels aucun pays ne peut gérer seul les défis de l'humanité », a souligné le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie. Au contraire, a-t-il estimé, une gestion collective des affaires de la communauté internationale doit être privilégiée. C'est une approche collective qui a permis de mettre l'arsenal chimique syrien sous le contrôle de la communauté internationale et de pousser la Syrie à adhérer à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, a fait remarquer M. Lavrov. Ces progrès, si substantiels soient-ils, ne doivent pas faire oublier que la population civile continue de mourir en Syrie, a-t-il cependant rappelé en insistant sur le caractère religieux et ethnique que ce conflit revêt. Il a appelé l'opposition syrienne à suivre l'exemple du Gouvernement de la Syrie en acceptant de participer au dialogue mis en place par la Conférence de Genève.

M. Lavrov a défendu cette approche de dialogue pacifique dans d'autres régions et dans d'autres domaines tels que le conflit israélo-palestinien, le programme nucléaire iranien et la question nucléaire de la République populaire démocratique de Corée. Il a prôné l'intégration économique comme moyen de concourir à l'entente entre nations, au lieu de choisir la voie de la confrontation et de la guerre, il a annoncé que la Fédération de Russie travaillera afin de promouvoir l'établissement d'une union économique eurasiennne.

M. YUN BYUNG-SE, Ministre des affaires étrangères de la République de Corée, a insisté d'emblée sur la pertinence et la nécessité de plus en plus grandes de l'Organisation des Nations Unies qui est un élément clef de la coopération mondiale. La politique étrangère de la République de Corée, a-t-il indiqué, est orientée vers deux objectifs fondamentaux -le bonheur des personnes et le bonheur de la communauté mondiale- ce qui fait écho aux valeurs fondamentales de l'ONU, à savoir la paix, les droits de l'homme et le développement. M. Yun a assuré que son pays voulait partager les fruits de sa réussite économique, accomplie grâce à l'aide de la communauté internationale, afin de renforcer la dignité des citoyens du monde.

La République de Corée estime que la prolifération des armes de destruction massive est la plus grande menace à la paix et à la sécurité internationales, a souligné M. Yun. Il a dit que l'utilisation des armes chimiques en Syrie « était la plus grande catastrophe humanitaire du XXI^e siècle ». Le Ministre a salué à cet égard l'accord conclu entre les États-Unis et la Fédération de Russie pour l'élimination de ces armes en Syrie. Il a aussi attiré l'attention sur les programmes d'armes de destruction massive de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), dénonçant les tirs de missiles à longue portée et les essais nucléaires menés cette année par ce pays, ceci en flagrante violation de ses obligations internationales. Comme pour la Syrie, la communauté internationale devrait unir ses efforts pour inverser le cours de cette situation, a-t-il demandé.

Le Ministre sud-coréen a ensuite parlé de la « trustpolitik » menée actuellement par son pays, afin d'établir un ordre régional de réconciliation et de coopération sur la péninsule coréenne et en Asie du Nord. Les activités du seul projet de coopération économique entre les deux Corées, que représente le complexe industriel de Kaesong, ont ainsi pu se poursuivre, a-t-il expliqué. La République de Corée propose aussi de créer le « parc de la paix mondiale » dans la zone démilitarisée, a-t-il indiqué en demandant l'appui de l'ONU pour ce projet. Il a aussi parlé de l'initiative de paix et de coopération de l'Asie du Nord-Est, proposée par la République de Corée.

Le deuxième pilier de la politique sud-coréenne visant à instaurer « l'ère du bonheur mondial » consiste à promouvoir les droits de l'homme et la dignité humaine en tant que valeurs universelles, a ensuite annoncé M. Yun. Il a assuré que son pays est par exemple très impliqué dans l'aide aux réfugiés syriens. La République de Corée accueillera aussi une réunion d'un groupe de travail sur la reconstruction de la Syrie le mois prochain.

Enchaînant sur la question des Coréens séparés par la division des deux Corées, « une souffrance qui dure depuis 60 ans », le Ministre a regretté que la réunion des personnes séparées qui devait se tenir cette semaine ait été reportée à l'initiative de la RPDC pour des raisons politiques, alors qu'il s'agit d'un événement à caractère humanitaire. Il a exhorté la RPDC à convoquer une telle réunion dès que possible. Le Ministre a ensuite souligné la nécessité croissante de protéger les civils pris dans les conflits armés, en particulier contre les violences sexuelles.

Venant aux questions de développement durable, M. Yun a souhaité que les nouveaux objectifs soient centrés sur les personnes et visent à garantir la dignité de chacun. Il a dit que son pays place beaucoup d'espoir dans le Partenariat mondial de Busan, lancé en 2012, qui devrait jouer un rôle important dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. La République de Corée continuera à augmenter le montant de son aide publique au développement et à partager ses expériences de développement, a-t-il assuré. Il a aussi plaidé en faveur d'une réponse unie face au problème des changements climatiques et exprimé l'intention de son pays de soutenir le Fonds vert pour le climat, dont le siège sera en République de Corée.

M. WANG YI, Ministre des affaires étrangères de la Chine, a réaffirmé la volonté de son pays de suivre la voie d'un développement mené à un rythme modéré, et sans tenter d'imposer une quelconque hégémonie en aucun domaine, conformément à l'héritage laissé par Deng Xiaoping. La Chine continuera à promouvoir la paix mondiale et elle encourage les autres États Membres à faire de même. Au-delà de l'aspect moral de cette position, a-t-il expliqué, c'est dans l'intérêt de la Chine de maintenir son intégration dans l'économie mondiale en privilégiant la coopération et la résolution pacifique des conflits. En ce qui concerne les disputes territoriales que la Chine peut avoir avec certains pays, il a affirmé que celles qui ne pouvaient trouver de résolution immédiate devaient être gelées afin d'en trouver une dans le futur. Cependant, a-t-il déclaré, la Chine défendra, quelles que soient les circonstances, son intégrité territoriale et sa souveraineté ainsi que ses intérêts légitimes.

M. Wang s'est également réjoui d'une amélioration de la situation économique mondiale tout en reconnaissant que des facteurs mettaient en danger les perspectives de reprise. Dans ce contexte, le Ministre a assuré que son pays privilégiera des politiques fondées sur la protection de l'environnement, notamment par l'utilisation d'énergie à faible émission de carbone. En effet, a-t-il poursuivi, l'économie chinoise est à un tournant, dans la mesure où elle n'est plus seulement la destination pour des investisseurs étrangers mais devient également une source d'investissement. Il a rappelé que la plupart des projections prévoient que le niveau des investissements extérieurs chinois atteindra dans les cinq prochaines années 500 milliards de dollars des États-Unis, et que 400 millions de touristes chinois seront attendus hors des frontières chinoises.

Il a en outre dit que la Chine soutenait une plus grande représentation des pays émergents dans les organisations internationales telles que l'ONU, le FMI et la Banque mondiale. Cette approche permettra d'accroître le dialogue, et de construire des institutions plus équitables et plus à même de résoudre les crises que connaît le monde, a souligné M. Wang. À cet égard, il a exprimé son émotion en ce qui concerne la crise syrienne. Il a rappelé l'opposition de son pays à l'utilisation des armes chimiques et dit espérer l'adoption rapide d'une résolution par le Conseil de sécurité en vue de la destruction des armes chimiques syriennes. Il a également appelé à la tenue sans délai de la conférence de Genève II. Il a également exprimé le soutien de la Chine à une solution négociée en ce qui concerne la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

M. Wang a enfin abordé la question du développement, sur laquelle il a insisté sur la nécessité de respecter les choix et les parcours de chaque pays dans la détermination du programme de développement pour l'après-2015. Ce programme doit donner la priorité aux partenariats de développement, à l'accroissement des sources de financement et au soutien technique aux pays en voie de développement, a préconisé le Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine.

Mme JULIE BISHOP, Ministre des affaires étrangères de l'Australie, a indiqué que des élections nationales ont été organisées dans son pays il y a à peine quelques semaines. À la suite de ce scrutin, un nouveau Gouvernement a été formé. Elle a aussi précisé qu'elle avait assumé ses fonctions de Ministre il y

a tout juste neuf jours. Mme Bishop a ensuite parlé du lien intrinsèque qui unit la sécurité, la stabilité des gouvernements et le développement économique, et a fait savoir que le nouveau Gouvernement australien a l'intention de placer la « diplomatie économique » au cœur de sa politique étrangère. Nous allons promouvoir une gouvernance économique responsable ainsi que des systèmes commerciaux ouverts dans le but d'appuyer les économies orientées vers l'exportation, s'est expliquée la Ministre. Elle a également fait observer qu'un secteur privé puissant, des règles commerciales ouvertes et des politiques libérales en matière d'investissements étrangers sont les moteurs de la croissance économique. Mme Bishop s'est ensuite félicitée de l'important essor de la classe moyenne en Asie du Sud-Est, laquelle devrait passer, a-t-elle relevé, de 95 millions de personnes en 2010 à 145 millions en 2015. Elle a également évoqué les 290 millions de personnes qui ont été sortis de la pauvreté en Chine entre 1999 et 2009.

Au-delà de 2015, a-t-elle enchaîné, il importe d'accorder la priorité à la croissance économique durable dans le cadre du développement international. Elle a insisté sur l'importance d'appuyer la participation économique et l'autonomisation des femmes. La Ministre de l'Australie a également fait observer que l'aide joue un rôle important dans la promotion de la croissance économique durable dans le monde, notamment en matière d'appui aux réformes économiques, de promotion de l'état de droit et de renforcement des capacités productives. Elle a toutefois constaté que les insuffisances dans le domaine des infrastructures empêchent les pays en développement de pleinement participer au commerce mondial. Selon la Banque asiatique de développement, a-t-elle noté, l'Asie, à elle seule, aura besoin de 750 milliards de dollars par an au cours de la prochaine décennie pour répondre à ses besoins en infrastructures, et ce alors que le montant global des flux annuels d'aide est de 130 milliards de dollars. L'aide doit attirer, mais ne doit jamais remplacer le capital venant du secteur privé, a souligné Mme Bishop.

La Ministre a fait savoir que l'Australie continuera de promouvoir la libéralisation du commerce et que son gouvernement ambitionne par ailleurs d'établir un réseau d'accords de libre échange de manière bilatérale et au niveau régional. Elle a ensuite annoncé que la réforme économique mondiale et la libéralisation du commerce seront les thèmes principaux du Sommet du G-20 que l'Australie présidera en 2014. Mme Bishop a aussi fait savoir que l'Australie espère occuper un siège au Conseil des droits de l'homme en 2018-2020.

Tournant ensuite son attention sur la situation en Syrie, la Ministre a annoncé que l'Australie, qui préside actuellement le Conseil de sécurité, coparrainera un projet de résolution qui condamnera dans les termes les plus forts toute utilisation d'armes chimiques. Cette résolution, a-t-elle précisé, affirmera pour la première fois que tout recours aux armes chimiques pose une menace à la paix et à la sécurité internationales et définira une nouvelle norme internationale pour prévenir leur usage à l'avenir. Le texte stipulera également que les responsables de ce genre d'attaque doivent être traduits en justice. Mme Bishop a ensuite indiqué que dans la région du Pacifique, l'Australie appuie les efforts destinés à renforcer la participation des femmes en politique.

M. ABDULAZIZ KAMILOV, Ministre des affaires étrangères de l'Ouzbékistan, a rappelé que la situation en Afghanistan restait imprévisible et incertaine. « Le retrait en 2014 des forces internationales du territoire afghan pourrait conduire à une escalade de la violence dans le pays et nourrir le terrorisme, l'extrémisme, le trafic de drogues et les tensions régionales », a-t-il prévenu, avant d'indiquer qu'il n'y avait pas de solution militaire possible en Afghanistan, mais plutôt une solution politique et négociée. M. Kamilov a ensuite déclaré que son pays avait une approche vis-à-vis de l'Afghanistan basée sur les principes de bon voisinage et de non-ingérence dans les affaires intérieures.

Dans un second temps, rappelant que l'Ouzbékistan attachait une grande importance au développement durable et à la sécurité écologique, le Ministre a souligné la récente adoption par son gouvernement d'un Programme d'action pour la protection de l'environnement allant de 2013 à 2017 et doté de près de deux milliards de dollars. « La disparition de la mer d'Aral est l'une des plus grandes catastrophes écologiques de l'histoire contemporaine », a ensuite rappelé M. Kamilov, qui a appelé les donateurs internationaux à renforcer leur assistance au Programme ad hoc mis en place pour éliminer les conséquences de la disparition de la mer d'Aral.

Il a ensuite fait part de la vive préoccupation de son pays devant les projets du Tadjikistan et du Kirghizistan de construire d'importantes stations hydrauliques sur les rivières Amou-Daria et Syr-Daria, qui feraient peser de graves menaces sur l'écosystème, déjà fragile, de l'Asie centrale, en plus de l'accroissement des risques sismiques. « Il est nécessaire que ces projets fassent l'objet d'une étude d'impact impartiale, conduite par des experts sous les auspices des Nations Unies », a-t-il plaidé. Enfin, le Ministre ouzbek a détaillé les efforts importants de son pays pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, la date butoir de 2015 s'approchant à grands pas. Il a ainsi précisé que, sur les six

dernières années, la croissance économique ouzbèke avait dépassé les 8%, alors que l'espérance de vie avait connu une amélioration constante pour atteindre 73,5 ans.

M. FRANCIS TIMMERMANS, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, a fait observer que cette année marque le centenaire de la création du Palais de la paix à La Haye, siège de la Cour internationale de Justice et de la Cour permanente d'arbitrage. Mais alors que les festivités ont permis de donner un nouvel élan au règlement pacifique des différends, des scènes d'une violence inouïe se sont déroulées en Syrie, et des dizaines d'autres personnes ont été tuées à Nairobi par des terroristes, a-t-il dénoncé. « Les instruments et les mécanismes destinés à mettre un terme à de tels abus ont été mis place, mais qu'est-ce qui les empêche donc de fonctionner? » s'est-il demandé. M. Timmermans a exhorté la communauté internationale à faire en sorte que le terrorisme ne puisse jamais triompher et il l'a invitée à investir et appuyer l'ONU de la manière la plus effective qui soit. Il a notamment réclamé l'élaboration d'un agenda cohérent capable de renforcer l'ordre juridique international, assorti d'un « puissant agenda » en faveur du développement, d'une stratégie pour le désarmement et d'une attention marquée envers le respect des droits de l'homme.

M. Timmermans a averti que la situation en Syrie pose une menace évidente à la paix et à la sécurité internationales. Il a dénoncé le fait que les parties aux prises en Syrie ne respectent pas les normes internationales relatives à la protection des populations civiles, faisant néanmoins observer que la communauté internationale a elle aussi des responsabilités à assumer en la matière. Le Ministre néerlandais a ensuite fait savoir que les Pays-Bas appuient la proposition que les membres permanents du Conseil de sécurité s'abstiennent de recourir à leur droit de veto lors des votes destinés à mettre un terme aux atrocités de masse, identifiées à l'occasion du Sommet mondial de 2005. M. Timmermans a également réclamé la comparution en justice des responsables de l'attaque chimique du 21 août en Syrie, précisant que si les autorités syriennes se voient dans l'impossibilité de le faire, elles peuvent demander à la Cour pénale internationale d'agir. Le cas échéant, le Conseil de sécurité doit intervenir, a-t-il estimé. Il a également insisté sur la nécessité de faire participer les femmes syriennes à la résolution pacifique du conflit.

Le Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas a ensuite fait savoir que son gouvernement appuie les efforts déployés par les États-Unis et la Fédération de Russie pour réduire leurs arsenaux nucléaires stratégiques. Il a aussi annoncé que les Pays-Bas accueilleront, au mois de mars prochain, à La Haye, le Sommet sur la sécurité nucléaire, dans le but, a-t-il expliqué, d'insuffler un nouvel élan aux efforts déployés pour renforcer la sécurité nucléaire et prévenir le terrorisme nucléaire grâce à la signature et à la mise en œuvre de l'accord conclu « au plus haut niveau multilatéral ».

M. Timmermans a par ailleurs jugé nécessaire d'encourager les pays à reconnaître la jurisprudence obligatoire de la Cour internationale de Justice, mais également à se rendre compte de l'utilité et de la souplesse de l'arbitrage comme moyen de régler les différends. Il importe également de réduire les obstacles qui entravent le règlement pacifique des différends en proposant des alternatives, a-t-il ajouté. Le Ministre a insisté sur l'importance de la médiation comme moyen de prévenir les crimes graves. Il a également fait observer que le renforcement des systèmes juridiques nationaux devrait permettre d'éviter d'avoir recours à la CPI. Enfin, M. Timmermans a fait savoir que son gouvernement portera une attention poussée à la protection des défenseurs des droits de l'homme ainsi qu'à la promotion des droits des membres de la communauté LGBT et des femmes.

Parlant du programme de développement pour l'après-2015, le Ministre des Pays-Bas a voulu que celui-ci mette l'accent sur l'aide, le commerce et l'adoption de politiques cohérentes en matière de développement durable, sans oublier la promotion des droits des femmes et du droit à la santé sexuelle et reproductive. M. Timmermans a également jugé nécessaire de renforcer la synergie entre les politiques liées aux changements climatiques et les politiques de réduction de la pauvreté, notamment dans les domaines de l'eau et de la sécurité alimentaire.

M. BASILE IKOUÉBÉ, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République du Congo, a déclaré que la leçon à tirer des attentats odieux perpétrés au Kenya c'est qu'il faut « éviter tout vide qui sert de terreau fertile à une menée subversive ». Voilà pourquoi, en Afrique centrale, les États Membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ont promptement réagi au risque de « somalisation » de la République centrafricaine, a-t-il précisé. Il a appelé la communauté internationale aux côtés de la RCA pour l'assister sur les plans politique, sécuritaire, économique et financier et lui assurer une transition réussie, comme cela a lieu au Mali. M. Ikouébé a également rappelé qu'une force internationale de soutien au retour à la stabilité en Centrafrique, la MISCA, placée sous conduite africaine, est en train de se mettre en place, et a encouragé le Conseil de sécurité à adopter

rapidement une résolution appuyant cette initiative. En tant que médiateur et Président du Comité de suivi de cette crise, le Congo se félicite d'une évolution aussi encourageante mais insiste pour joindre l'acte à la parole, a dit le Ministre. La République du Congo se félicite en outre des conclusions de la deuxième réunion des États parties à l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région des Grands Lacs, qui a eu lieu à New York le 23 septembre, et salue le leadership du Secrétaire général de l'ONU, tout en appelant à l'aboutissement des pourparlers de Kampala.

Revenant sur les propos de la délégation du Congo lors de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, tenue au lendemain des soulèvements du printemps arabe, M. Ikouébé a rappelé qu'il avait alors invité les États Membres à faire preuve de plus de circonspection et de prudence, convaincu que le renversement d'un régime politique ne confère pas nécessairement la liberté et la démocratie à un peuple, car celles-ci se conquièrent et se nourrissent d'autres éléments qui ne sauraient être imposés de l'extérieur. Pour ce qui est de la Syrie, le Ministre a condamné l'utilisation des armes chimiques et s'est félicité de la décision du régime syrien de placer sous contrôle international son stock d'armes chimiques en vue de leur destruction. Le Congo reste néanmoins convaincu que seule une issue politique peut mettre un terme au martyr du peuple syrien, a indiqué M. Ikouébé. C'est pourquoi le Congo salue l'accord américano-russe. Dans ce contexte, le Ministre a lancé un appel aux puissances nucléaires et aux autres pays dotés d'armes de destruction massive pour que soient mises en œuvre des mesures concrètes permettant d'éliminer ces arsenaux et de progresser vers un réel désarmement.

Passant aux questions économiques, M. Ikouébé a dit que si les progrès enregistrés par une quarantaine de pays en développement ont permis un certain rééquilibrage dans ce domaine, comme l'indique le rapport de 2013 sur le développement humain, les fruits de la croissance restent néanmoins inégalement répartis. De même, les disparités au sein d'un même pays et entre pays riches et pauvres continuent de poser la problématique des inégalités et de la justice sociale, qui sont souvent à l'origine de la rupture de la paix sociale. Il est peu probable que la plupart des pays africains réussissent à atteindre les Objectifs du Millénaire de développement d'ici à 2015, a-t-il poursuivi. Le Congo a enregistré des progrès significatifs au niveau de l'éducation et la santé maternelle et infantile-juvénile, mais a connu une certaine lenteur dans la lutte contre la pauvreté et la promotion d'emplois décents, a précisé le Ministre. Si le contexte national se prête à l'optimisme pour des avancées d'ici à 2015, compte tenu de la stabilité et de la consolidation du processus démocratique au Congo, a dit le Ministre, le Plan national de développement 2012-2016, axé sur la modernisation et l'industrialisation, portera ses fruits, avec des taux de croissance escomptés de 12,3% en 2014 et 14,8% en 2015. En ce qui concerne l'après-2015, M. Ikouébé a réitéré l'engagement constant du Congo en faveur de la promotion du développement durable, tant aux niveaux national que régional et international. « Après avoir porté la voix de l'Afrique tout au long du processus de Rio+20, le Congo poursuit son engagement au sein du groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable », a-t-il indiqué. À cet égard, il a souligné la nécessité d'élaborer des objectifs plus larges, plus substantiels, profonds et transformateurs que les OMD, tout en concédant que ceux-ci devraient constituer le point de départ de la définition des objectifs du développement durable qui, une fois identifiés, devront bénéficier d'un financement adéquat.

M. JAKAYA MRISHO KIKWETE, Président de la République-Unie de Tanzanie, a indiqué que son pays avait progressé dans la réalisation des OMD 2 (scolarisation primaire universelle) et 3 (parité filles-garçons à l'école secondaire), les efforts devant maintenant se concentrer sur l'éducation supérieure. Nous sommes sur la bonne voie pour ce qui est de la réduction du taux de prévalence du VIH/sida, a-t-il ajouté, ainsi que pour l'objectif de réduction de la mortalité infantile qui a été atteint. Il a cependant regretté que l'OMD relatif à la santé maternelle n'ait pas encore été atteint.

En ce qui concerne la durabilité de l'environnement, M. Kikwete a mentionné les progrès accomplis en ce qui concerne la fourniture en eau potable à la population urbaine, un but non encore atteint en ce qui concerne la population rurale. Nous sommes aussi à la traîne pour le premier OMD et avons peu de chances de l'atteindre à temps, a noté le Président tanzanien. Il a cependant parlé des efforts menés pour moderniser l'agriculture et augmenter la productivité des agriculteurs. Nous avons aussi élargi notre programme de transfert de fonds, soutenu en cela par la Banque mondiale.

Le Président a regretté que les conflits sapent les avancées en matière de développement et causent d'énormes pertes en vies humaines. Il a condamné l'usage d'armes chimiques en Syrie, indiquant que la Tanzanie préférerait toutefois une solution pacifique au conflit au lieu d'une solution militaire.

Passant à la situation dans la région des Grands Lacs, le Président tanzanien a déploré que la population continue à souffrir, notamment en République démocratique du Congo (RDC). Il a placé beaucoup d'espoir dans l'initiative du Secrétaire général qui a conduit à l'adoption de l'Accord-cadre

d'Addis-Abeba, conclu en février dernier, et a salué la nomination de Mme Mary Robinson comme Envoyée spéciale des Nations Unies pour cette région. Pour résoudre le problème de la prolifération des groupes armés en RDC, il a conseillé « de prendre des mesures audacieuses afin de déraciner les éléments négatifs ».

La Tanzanie est très impliquée dans le maintien de la paix, a poursuivi le Président, avec 2 500 Casques bleus au Liban, au Darfour et en République démocratique du Congo. Nous sommes le sixième pays fournisseur de contingent au niveau de l'Afrique et le douzième au niveau mondial, a-t-il indiqué. Il a condamné les attaques contre les Casques bleus, qui ont notamment coûté la vie à sept soldats tanzaniens au Darfour et à deux autres en République démocratique du Congo.

M. Kikwete a par ailleurs demandé la levée de l'embargo économique contre Cuba, soulignant son impact humanitaire sur la population. En ce qui concerne le différend relatif au Sahara occidental, il a demandé d'accélérer les efforts pour le résoudre, avertissant du risque de déni de justice qui se pose dans ce territoire.

Il a ensuite évoqué des questions relatives à la Cour pénale internationale (CPI), dont la création, a-t-il rappelé, n'avait été possible qu'avec l'appui de l'Afrique. Il a relevé l'écart qui se creuse aujourd'hui entre cette juridiction et les préoccupations légitimes des peuples africains. La Cour continue à ignorer les appels de l'Union africaine, a-t-il regretté. Enfin, le Président tanzanien a condamné l'attaque perpétrée contre un centre commercial à Nairobi la semaine dernière. Cela nous rappelle la menace que le terrorisme représente pour l'humanité, a-t-il noté, en appelant à renforcer la coopération régionale et internationale dans la lutte antiterroriste.

M. RALPH E. GONSALVES, Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines, a affirmé que l'échec à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement s'expliquait non par la faiblesse des pays en développement qui y travaillent d'arrache-pied, mais par l'abandon abject des pays développés, qui ont laissé tomber l'engagement pris en faveur de l'OMD 8 sur le partenariat mondial pour le développement.

Le Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement a noté que la recherche d'un tel partenariat mondial avait enregistré un « retour en arrière important » en 2013 et que l'élan politique pour la promotion de la coopération internationale de développement semblait être en déclin, a-t-il dit, précisant que 16 des 25 pays développés avaient, l'an dernier, réduit leurs budgets consacrés à l'aide, et que l'aide publique au développement (APD) avait diminué pour la deuxième année consécutive.

Selon le Premier Ministre, le débat sur le futur programme de développement de la communauté internationale pour la période de l'après-2015 a lieu dans un contexte de crise économique et de crise financière mondiales. L'impact de la crise sur le développement se ressent et a rendu les OMD inatteignables dans de nombreux pays, a souligné M. Gonsalves. Il a souligné qu'en dépit des défis que constituent les chocs exogènes et les obstacles imposés par une architecture financière insuffisamment flexible, son pays continuait de réaliser des avancées significatives dans l'approche du développement et de la réduction de la pauvreté centrée sur la population.

M. Gonsalves a également rappelé qu'en 2010 des Casques bleus négligents avaient contaminé une source d'alimentation en eau potable en Haïti, y provoquant une épidémie de choléra qui a tué 8 000 Haïtiens innocents et en a infecté 600 000 autres. Avant cette négligence de l'ONU, Haïti n'avait pas vu un seul cas de choléra en 150 ans. Aujourd'hui, a-t-il dit, il y a plus de personnes infectées par le choléra en Haïti qu'il n'y en a dans le reste du monde. Le Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines a ainsi invité le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, à reconnaître sans ambiguïté cette négligence, et à s'excuser pour le rôle joué par l'Organisation dans la tragédie, ainsi qu'à prendre des mesures immédiates pour indemniser les victimes et leurs familles.

Enfin, M. Gonsalves a salué l'initiative du Secrétaire général de convoquer une réunion de haut niveau sur les changements climatiques, dans l'espoir que cette réunion donnera la direction et l'impulsion nécessaires aux négociations actuelles.

M. TUILAEPALUA LUPESOLIAI SAILELE MALIELEGAOI, Premier Ministre de Samoa, a estimé que la plus grande menace pour l'humanité aujourd'hui est celle posée par les changements climatiques. Pour certaines îles du Pacifique, cette menace pourrait se traduire par leur disparition pure et simple en tant qu'États souverains, a averti le Premier ministre. Cette urgence a été reconnue dans la « Déclaration

Majuro pour le leadership en matière climatique », qui a été présentée par le Forum des leaders du Pacifique au Secrétaire général de l'ONU aujourd'hui. Elle a pour vocation de promouvoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre avant qu'il ne soit trop tard, a-t-il expliqué. Le Premier Ministre a exhorté les États Membres de donner l'exemple en assurant que la convention sur les changements climatiques de l'après-2020, qui est actuellement en négociation, soit en mesure de faire face de manière concrète, efficace et collective aux angoisses de pays comme le sien qui sont touchés de plein fouet par les conséquences des changements climatiques.

Rappelant que Samoa fait partie des États signataires du Traité sur le commerce des armes, le Premier Ministre a expliqué que, pour des pays comme Samoa, il suffit de quelques armes de petit calibre pour provoquer l'instabilité. Pour lui, l'application de ce Traité devrait contribuer aux efforts déployés par les petits États insulaires pour maintenir la sécurité et la stabilité. Samoa reste également engagé dans le maintien de la paix des Nations Unies en contribuant notamment aux contingents de police civile aux missions déployées au Soudan du Sud, au Timor-Leste et au Soudan.

Le chef de la délégation de Samoa a déclaré que la réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire, qui a eu lieu hier, a à nouveau mis l'accent sur l'urgence d'un traité sur l'interdiction de ces armes qui « sont un paradoxe de notre temps ». Au moment même où nous parlons de paix et de sécurité, les nations allouent une plus grande partie de leurs richesses à l'acquisition d'arsenaux d'armes de destruction massive, a-t-il noté avec indignation. Après avoir été le théâtre de tests nucléaires, la région du Pacifique a réagi par l'adoption du Traité de Rarotonga, qui en fait une zone exempte d'armes nucléaires.

Le Premier Ministre a également averti que si les Nations Unies ne s'adaptent pas aux changements de l'environnement international, elles risquent d'être « mises sur la touche » par des institutions ou des groupes qui répondent mieux aux besoins des États Membres. Le Forum politique de haut niveau est une réforme en ce sens, s'est félicité M. Malielegaoi, mais beaucoup reste à faire, en particulier pour ce qui est de la structure des pouvoirs au sein du Conseil de sécurité. Samoa souhaite à la fois un élargissement de ses membres et une réforme fondamentale de ses méthodes de travail.

Samoa va avoir l'honneur d'accueillir la troisième Conférence internationale des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement en septembre 2014, a rappelé le Premier Ministre selon qui, ce sera l'occasion pour ces États de définir leurs priorités en tant que groupe et de consolider leur position à la veille du Sommet des leaders sur les changements climatiques, qui sera organisé par les Nations Unies en 2014, et à la lumière de la définition du cadre du programme de développement pour l'après-2015.

Mme SHEIKH HASINA, Premier Ministre du Bangladesh, a indiqué que le Bangladesh avait soumis un document aux Nations Unies en rapport avec le programme de développement pour l'après-2015. Ce document, a-t-elle expliqué, comprend des indications sur les objectifs socioéconomiques et environnementaux à considérer, ainsi que les ressources nécessaires pour y parvenir. Elle a déclaré que l'objectif du Bangladesh est de devenir un pays à revenu intermédiaire, et elle a affirmé que le pays avait déjà réalisé les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) 1, 2, 3, 4, 5 et 6. Elle a également relevé que le taux de pauvreté au Bangladesh est passé de 56,6% en 1991 à 26% aujourd'hui, tandis que la croissance se situe aux environs de 6,4% pour les quatre dernières années. Mme Sheikh Hasina a cité d'autres avancées dans le domaine économique, autant de succès qui ont permis au pays de recevoir des distinctions comme le Prix de l'ONU pour les OMD ou encore le prix de l'alimentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 2013.

Le Premier Ministre bangladais a par la suite noté que le vrai développement passe par l'éducation et par l'autonomisation des femmes. Elle a indiqué que la nouvelle politique d'éducation du Bangladesh dispose que les filles ont droit à l'éducation primaire et secondaire gratuite, tandis que plus de 11 millions d'élèves parmi les plus pauvres reçoivent des bourses mensuelles. Elle a en outre affirmé que 14 000 femmes font partie des élus des assemblées locales, alors que 70 sont parlementaires au niveau national et que 5 sont ministres. Elle s'est vantée du fait que le Bangladesh est le seul pays au monde ayant des femmes aux postes de premier ministre, de président du Parlement et de chef de l'opposition.

Mme Sheikh Hasina a par ailleurs rappelé que le Bangladesh fait face à de nombreuses catastrophes naturelles, et que les perspectives semblent sombres du fait des changements climatiques. Si la température venait à augmenter d'un degré Celsius, a-t-elle expliqué, cela pourrait conduire à une augmentation d'un mètre du niveau des mers, ce qui entraînerait l'immersion du cinquième de la superficie du pays, poussant ainsi près de 30 millions de personnes à se déplacer. Elle a, en outre, invité l'Assemblée générale à adopter une résolution sur la promotion des langues maternelles qu'elle considère comme des véhicules de paix, de culture et de développement. Elle a ensuite appelé la communauté internationale à

soutenir les tribunaux qui jugent les auteurs d'exactions qui ont eu lieu durant la guerre de libération du Bangladesh en 1971. Elle a également condamné les actes de terrorisme, comme ceux qui l'ont personnellement visée en 2004, ou celui qui a ôté la vie à son père le 15 août 1975. Elle a enfin exhorté la communauté internationale à la promotion de la culture et du dialogue interculturel dans le cadre de la paix et du développement pour l'après-2015.

M. NIKOLA GRUEVSKI, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, a déclaré que l'utilisation d'armes chimiques en Syrie ne doit pas être tolérée et que son pays fait partie de ceux qui ont exigé une enquête sous les auspices de l'ONU. Tous les États Membres de l'Organisation et du Conseil de sécurité semblent s'accorder à dire que la solution finale de la crise syrienne passe par une approche politique du conflit, et que, par conséquent, il faut faire tout le nécessaire pour que la conférence de Genève II puisse avoir lieu au plus tôt, a-t-il estimé.

La région du sud-est de l'Europe est entrée dans une phase positive de développement et, en général, les objectifs nationaux et régionaux sont atteints ou en voie de l'être, et la coopération régionale s'est élargie à de nouveaux domaines, a remarqué M. Gruevski. Il reste cependant toujours quelques problèmes bilatéraux à régler, d'autant plus qu'ils représentent un obstacle à l'intégration de certains pays, comme le nôtre, aux organismes internationaux et régionaux, a-t-il dit. À ce titre, il a évoqué la dispute en cours depuis 22 ans autour du nom de son pays au sein des Nations Unies, ainsi que de celui de la nationalité de ses citoyens. « Ces problèmes ont émergé suite à une dispute soulevée par la Grèce », a-t-il dit en regrettant qu'ils n'aient toujours pas pu être réglés. Par essence, il s'agit d'une question « virtuelle » qui ne relève ni du droit international, ni des Nations Unies, a poursuivi M. Gruevski qui a indiqué « qu'il n'y avait pas de justification légale à ces questions ». La grande majorité des 135 pays qui ont reconnu le nom de « *République de Macédoine* » partagent l'opinion selon laquelle cette dispute a une justification politique et le dénoncent, a dit le Président. Il a insisté sur le fait « qu'il n'existe pas de règlement en droit international qui interdise à un pays de choisir son nom », ajoutant qu'il s'agit d'un droit indisputable de tout pays Membre des Nations Unies. « Il revient par conséquent à l'ONU de défendre le droit international. » « Le droit international ne doit pas être une platitude, mais plutôt la solution à nos défis », a-t-il dit en précisant que son pays « voulait régler ses différences avec la Grèce, mais uniquement dans le contexte des résolutions des Nations Unies et par le biais d'une solution mutuellement acceptable ». Pour le Président Gruevski, les Nations Unies « ne peuvent pas et ne doivent pas être un simple spectateur dans ce processus qui « bloque les aspirations macédoniennes » pour un avenir meilleur. Il a recadré ce débat dans le contexte du respect de l'état de droit, du droit international et de la diplomatie préventive. Ceci « est d'autant plus important que ce processus bloque actuellement l'accession de notre pays à l'Union européenne et à l'OTAN », s'est plaint M. Gruevski.

Face à ce qu'il a estimé être « un manque d'intérêt manifesté par la Grèce dans la conduite de discussions substantielles sur cette question il ya deux mois », le Président Gruevski a dit qu'il proposait au Premier Ministre grec de changer le format de ces discussions et de l'élever au niveau politique. Ainsi, il a indiqué qu'il souhaiterait qu'elles se fassent directement entre lui et le Premier Ministre grec, en présence d'autres ministres des deux Gouvernements. De tels pourparlers directs devraient, selon lui, pouvoir déboucher sur une solution mutuellement acceptable. Il a saisi cette occasion pour inviter le Premier Ministre grec « à répondre positivement à cette proposition qui pourrait permettre à leurs pays de sortir de l'impasse actuelle, à condition que ces pourparlers soient de bonne foi et ne soient pas un alibi pour justifier le fait de ne pas trouver de solution ». « À défaut de progrès, il revient à l'ONU de trancher », a souhaité le Président Gruevski.

M. PASQUALE VALENTINI, Ministre des affaires étrangères et des affaires politiques de Saint-Marin, a indiqué que la visite, cette année, du Secrétaire général à Saint-Marin avait été un moment historique pour son « petit État ». Il s'est ensuite félicité des progrès réalisés pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, s'inquiétant toutefois de la situation en Afrique subsaharienne et dans les pays en conflit ou postconflit où, a-t-il dit, une action urgente et effective est nécessaire. Le Ministre a également estimé urgent de prendre en compte les défis rencontrés au cours des années passées lors de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. De l'avis de Saint-Marin, la paix et la sécurité, l'élimination des inégalités et la durabilité de l'environnement comptent parmi les principales priorités. M. Valentini a également engagé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour promouvoir le recours au dialogue et aux négociations pour mettre un terme aux conflits. Et lorsque des crimes contre l'humanité sont commis, a-t-il ajouté, une action collective s'impose pour éliminer les arsenaux d'armes chimiques et nucléaires.

Le Ministre des affaires étrangères de Saint-Marin a poursuivi son intervention en exhortant l'ONU à faire de la promotion du droit des femmes et de l'élimination des barrières qui entravent leur pleine participation dans la société sa priorité. Il a également réclamé la ratification universelle de la Convention relative aux droits de l'enfant et de son Protocole facultatif, pour ensuite regretter que malgré les progrès réalisés, il reste encore beaucoup à faire pour assurer la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. M. Valentini a par ailleurs argué que la protection de ces catégories de personnes pourrait être plus facilement garantie si les politiques sociales et économiques des États et des organisations internationales prêtent attention aux institutions familiales.

Le Ministre a ensuite exhorté la communauté internationale à faire davantage pour aider les populations qui se trouvent en situation d'urgence, notamment en appuyant le renforcement des capacités préventives dans les régions les plus vulnérables et en leur fournissant l'aide « morale et financière » nécessaire pour faire face aux catastrophes. Il s'est ensuite félicité du fait qu'en dépit de sa petite taille, Saint-Marin figure en cinquante et unième position sur la liste des pays donateurs au Fonds central pour les interventions d'urgence.

M. MILO DJUKANOVIĆ, Premier Ministre du Monténégro, a souligné l'importance croissante du rôle des Nations Unies dans la poursuite des OMD. Il a souhaité que l'éradication de la pauvreté et les autres objectifs non encore atteints restent au cœur du programme de développement pour l'après-2015. Le Monténégro travaille activement pour réaliser les OMD et est près d'y arriver, a-t-il dit. Le Monténégro est aussi membre du groupe à composition non limitée sur les objectifs de développement durable.

Les trois piliers du développement durable au Monténégro sont la croissance intelligente, la croissance durable et la croissance inclusive, a poursuivi le Premier Ministre qui a mentionné la création d'un centre pour le développement durable devant faire partie d'un réseau de centres de ce type. Il a aussi assuré que son pays était impliqué dans le dossier de la lutte contre les changements climatiques, cherchant activement à adopter d'ici à 2015 un accord complet et juridiquement contraignant qui s'appliquerait à tous les pays. Il a appelé tous les États, et en particulier les plus grandes économies mondiales, à accroître leurs efforts dans ce sens et en faveur de l'atténuation de l'impact des changements climatiques.

Abordant la question de la paix et de la sécurité internationales, le Premier Ministre monténégrin a déploré la crise en Syrie. Il a condamné en particulier l'utilisation d'armes chimiques et demandé que les responsables de ces attaques soient traduits en justice. Nous croyons qu'une solution politique et une transition démocratique en Syrie constituent la seule voie pour mettre fin à cette tragédie, a-t-il dit.

La crise syrienne met en exergue l'importance des mesures préventives et de la médiation, a observé M. Djukanović, tout en indiquant que son pays soutient le concept de responsabilité de protéger. Il s'est aussi réjoui de la reprise des négociations israélo-palestiniennes. Il a d'autre part indiqué que le Monténégro souhaitait obtenir un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2026-2027.

Après avoir condamné toutes les formes de violence, spécialement celles commises contre les femmes et les enfants en période de conflit, le Premier Ministre monténégrin a salué l'adoption du Traité sur le commerce des armes. Il a aussi plaidé en faveur de l'intégration des droits de l'homme dans tous les aspects de la mission des Nations Unies. Le Monténégro est membre du Conseil des droits de l'homme, a-t-il rappelé, expliquant aussi ce que fait son pays au plan national dans ce domaine. Il a par ailleurs souhaité voir avancer la réforme du Conseil de sécurité dans le cadre de la réforme de l'ONU.

Enfin, M. Djukanović a fait part des étapes franchies dans le processus d'accession du Monténégro à l'Union européenne et à l'OTAN. Le Monténégro a été un facteur de stabilité dans la région des Balkans, a-t-il assuré. Il a aussi mentionné la récente « Initiative des Balkans occidentaux 6+2 » qui se concentrera sur des projets de développement d'intérêt commun.

M. NGUYEN TAN DUNG, Premier Ministre du Viet Nam, a notamment expliqué que les eaux de la mer de Chine orientale et de la mer de l'Est ne connaissent pas encore de moment d'accalmie à cause des différends territoriaux. Un acte irresponsable suffirait pour le déclenchement d'un conflit, a-t-il dit. En ce qui concerne spécifiquement la mer de l'Est, lieu de passage de plus de la moitié des échanges du commerce mondial, le maintien de la sûreté et de la sécurité maritimes répond à l'intérêt essentiel non seulement de la région, mais également de tous les pays du monde, a-t-il observé.

Selon le Premier Ministre, la politique cohérente du Viet Nam est de régler tout différend par des solutions pacifiques; de protéger ses intérêts légitimes, et d'œuvrer en même temps pour l'intérêt général, dans le respect du droit international, de la Convention sur le droit de la mer de 1982, et de la Déclaration sur la conduite des parties dans la mer de l'Est, tout en s'orientant dans les meilleurs délais vers un code de conduite.

Il a estimé que les conflits et les guerres ne seraient empêchés que lorsqu'auraient été supprimés les actes contraires à la Charte des Nations Unies et au droit international, les actes arbitraires, ainsi que les actes relevant d'une politique de force. La paix ne peut être préservée que si toutes les nations respectent mutuellement leur indépendance, leur souveraineté, leur tradition culturelle, et qu'elles se gardent d'imposer leurs critères politiques et moraux les unes aux autres.

Par ailleurs, a poursuivi le Premier Ministre, le Viet Nam a intégré les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans sa stratégie de développement, stratégie qui concilie croissance économique et sécurité sociale. Le Viet Nam, a dit M. Nguyen Tan Dung, s'est ainsi vu décerner par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) une distinction honorifique pour ses excellentes réalisations dans la lutte contre la faim et la pauvreté.

Considérant l'être humain comme le but du développement et le plaçant au centre du développement, le Viet Nam a accordé une attention particulière à la santé, à l'éducation, et à l'information pour tous les habitants, notamment ceux des régions défavorisées et des régions peuplées de minorités ethniques du pays.

Le Premier Ministre a conclu son intervention en exprimant sa conviction que le programme de développement pour l'après-2015 sera élaboré et finalisé pour nous orienter tous vers un monde sans guerre ni pauvreté. « Tout pour la paix, la coopération, le développement et la prospérité. Tout pour une planète éternellement en vert, le vert de la paix et du développement durables », a-t-il déclaré.

M. JIŘÍ RUSNOK, Premier Ministre de la République tchèque, a déclaré que son pays, qui a longtemps connu l'absence de démocratie, était prêt à partager son expérience d'un processus de transition démocratique, ainsi qu'à offrir son aide, ses ressources et son savoir-faire à d'autres pays qui se trouvent actuellement dans cette phase. Cette année, a-t-il dit, marque un tournant pour les économies européennes.

L'économie tchèque est très dépendante du commerce international, a-t-il expliqué, estimant qu'un marché libre et équitable constituait l'un des meilleurs outils pour améliorer la situation économique mondiale. L'approche multilatérale des questions commerciales devrait être revitalisée et la coopération au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) renforcée, a préconisé M. Rusnok.

Au sujet de la Syrie, le Premier Ministre tchèque a assuré que le conflit n'avait pas de solution militaire, seul un règlement politiquement négocié pouvant ramener la paix dans le pays. La République tchèque, a-t-il ajouté, appelle toutes les parties, en particulier le Gouvernement syrien, à mettre en œuvre pleinement le Communiqué de Genève de 2012.

Par ailleurs, M. Rusnok a observé que le futur programme de développement pour l'après-2015 devrait s'appuyer sur les succès des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et rassembler divers acteurs du développement. Il a plaidé en faveur du cadre général de développement pour l'après-2015, qui lie l'élimination de la pauvreté dans toutes ses dimensions et la promotion du développement durable.

M. JEAN ASSELBORN, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, a dressé « le bilan de deux ans et demi de répression brutale et de conflit en Syrie ». « La situation en Syrie doit être référée à la Cour pénale internationale », a-t-il déclaré. En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, le Luxembourg s'emploie, avec l'Australie, à amplifier les demandes des acteurs humanitaires aux parties au conflit en Syrie.

Pour sa part, le Luxembourg a tenu les promesses faites à Koweït City, le 30 janvier dernier, et vient de décider de porter son aide aux populations affectées par la crise syrienne à 7,6 millions d'euros. « Saisissons l'élan créé par l'Accord sur les armes chimiques; fixons une date pour la conférence de Genève II », a proposé M. Asselborn en prônant une solution politique.

Après avoir salué la reprise des négociations directes entre Israéliens et Palestiniens, le Ministre a dit que le temps est venu de mettre en œuvre la solution à deux États. De même, en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs, les parties doivent respecter leurs engagements, y compris celui de ne pas tolérer ni fournir une assistance ou un soutien quelconque aux groupes armés, notamment au M23, a souligné le Vice-Premier Ministre luxembourgeois. Déplorant la tragédie humanitaire en République centrafricaine (RCA), M. Asselborn a salué la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine d'autoriser le déploiement d'une mission internationale de soutien à la RCA.

Par ailleurs, le Luxembourg est « fier » d'avoir signé le Traité sur le commerce des armes dès son ouverture à la signature, le 3 juin dernier, a dit le Vice-Premier Ministre. M. Asselborn a vu dans l'attaque terroriste meurtrière perpétrée à Nairobi « un acte inacceptable qui doit nous encourager à appuyer encore davantage les efforts africains visant à libérer la Somalie de la menace d'Al-Chabab ».

Le Luxembourg souscrit à l'appel lancé par le Secrétaire général pour asseoir les objectifs de l'après-2015 sur les normes et principes internationaux des droits de l'homme. Depuis 2009, l'aide publique au développement du Luxembourg a atteint le seuil de 1% de son revenu national brut, a-t-il précisé. Lors de la Conférence Rio+20, l'attachement du Luxembourg au développement durable dans ses trois dimensions interdépendantes a été réaffirmé, a dit M. Asselborn en citant à cet égard le développement économique, l'intégration sociale et la viabilité de l'environnement.

M. EVANGELOS VENIZELOS, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Grèce, a déclaré qu'une gestion efficace de la migration peut faire ressortir l'impact positif de la migration tant pour le pays d'origine que pour le pays de destination. « Aussi, le dialogue de haut niveau sur la migration et le développement des 3 et 4 octobre prochains, présente une opportunité pour l'élaboration d'un agenda global pour la gestion efficace et inclusive de la migration ainsi que pour la réaffirmation de la volonté politique nécessaire à sa bonne gestion », a-t-il ajouté. Il a en outre relevé que la Grèce et les pays de l'Europe du Sud « subissent une forte pression en matière d'immigration clandestine, ce qui met un poids particulièrement lourd sur leurs capacités financières et administratives ».

La gestion efficace et inclusive de la migration représente pour la Grèce un choix politique central en ce qu'elle relève directement de la sauvegarde et du respect des droits de l'homme, de la cohésion sociale, de la sécurité publique et de la stabilité économique du pays, a averti M. Venizelos. « À partir de l'expérience acquise au cours de ces dernières années, nous avons poursuivi une révision de notre Plan d'action national pour la réforme du système d'asile et la gestion de la migration. Par ailleurs, les questions relatives à la migration et à la mobilité des personnes figurent dans les priorités de la présidence grecque du Conseil de l'Union européenne au cours du premier semestre 2014 », a indiqué M. Venizelos. La Grèce est candidate au Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour la période 2017-2019, a-t-il dit avant de conclure sa déclaration.

M. MOHAMED BAZOUM, Ministre des affaires étrangères de la coopération, de l'intégration africaine et des Nigériens de l'extérieur du Niger, a expliqué que le « Programme de la renaissance » mis en œuvre depuis l'élection du Président Issoufou Mahamadou, fait de l'agriculture, de la santé et de l'éducation des priorités absolues pour améliorer l'indice de développement humain de son pays.

Une initiative intitulée « Les Nigériens nourrissent les Nigériens » vise à améliorer la productivité agricole par la promotion de l'irrigation, au moyen, notamment, d'une exploitation judicieuse de l'important potentiel hydrique du pays et d'une rationalisation des filières de commerce des produits agropastoraux. Tout en accordant une attention particulière à l'éducation, le Gouvernement nigérien est déterminé à mettre en œuvre une politique de sensibilisation visant un meilleur contrôle de la croissance démographique, laquelle pour le moment « annihile tous les effets » de la croissance économique, a précisé le Ministre.

Au Sahel, la grande préoccupation au cours des années 2012-2013 a été le Mali, a poursuivi M. Bazoum. « Nous devons le salut du Mali, surtout à la décision clairvoyante du Président français François Hollande d'engager l'opération Serval », a-t-il estimé. « Ce sont les attermoissements injustifiés de la communauté internationale qui avaient encouragé les terroristes à pousser leur avantage », a estimé le Ministre. L'action de la communauté internationale a toutefois donné des résultats très positifs, car le Mali, en plus d'être libre, vient d'élire son Président. Dans cet esprit, le Niger « appelle à une intervention internationale du niveau de celle réalisée au Mali pour mettre fin au martyr » du peuple de la République centrafricaine.

Le Ministre nigérien a jugé par ailleurs urgent de mettre en place une coordination régionale et internationale chargée de sécuriser l'ensemble de l'espace sahélo-saharien, en luttant notamment contre le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée. Les problèmes du Sahel, a-t-il ajouté, ne sont pas que des problèmes sécuritaires. Cette région du monde, « déshéritée entre toutes », est en proie aux effets des changements climatiques, à la désertification, aux sécheresses récurrentes et, de ce fait, aux crises alimentaires et à la malnutrition.

M. ALI AHMED KARTI, Ministre des affaires étrangères du Soudan, s'est déclaré inquiet pour l'avenir de l'Organisation des Nations Unies et des règles régissant les relations entre les États Membres. Il a ainsi souligné que les autorités des États-Unis, pays hôte, avaient refusé d'accorder un visa d'entrée sur le territoire américain au Président soudanais Omar Al-Bashir, lequel avait prévu de s'exprimer à la tribune de l'Assemblée générale.

Le fait que les autorités du pays hôte n'aient pas accordé de visa constitue une violation des principes de la Charte des Nations Unies et de l'Accord de siège avec le pays hôte, a-t-il assuré. Il s'agit-là, a-t-il estimé, d'un acte injustifié et inacceptable, ainsi qu'un grave précédent. C'est un déni des droits légitimes des États Membres, a avancé M. Karti. Le Ministre soudanais a ainsi exigé du Secrétaire général « qu'il soit à la hauteur de sa responsabilité et de ses devoirs ».

Le chef de la diplomatie soudanaise a fait par ailleurs état de grandes avancées stratégiques pour le développement et le bien-être du peuple soudanais qui se seraient produites dans son pays, évoquant, malgré les sanctions internationales auxquelles le Soudan est confronté, le « solide système économique » mis en place. S'agissant des droits de l'homme, il a mentionné les conclusions du rapport du Rapporteur spécial sur le Soudan, qui a reconnu que des progrès ont eu lieu. Il a exprimé l'attachement de son pays aux principes des droits de l'homme.

Dès la naissance du Soudan du Sud, le Soudan, a poursuivi M. Karti, n'a cessé d'œuvrer à créer des relations de bon voisinage et une coopération fructueuse avec son voisin. Il a dit que le Soudan espérait des relations saines et fortes avec la République du Soudan du Sud, tout en appelant la communauté internationale à participer de façon constructive à ces efforts. M. Karti a également remercié le Mécanisme africain de haut niveau, le Commissariat de l'Union africaine et le Premier Ministre éthiopien.

Au Kordofan méridional et au Nil bleu, la situation humanitaire est stable, a-t-il affirmé, notant la coopération mise en place avec le Soudan du Sud et les agences des Nations Unies pour faire face à cette question. Enfin, le Ministre soudanais des affaires étrangères a déclaré que son pays rejette la Cour pénale internationale (CPI), qui, a-t-il dit, dévie des principes du droit international et est devenue un outil politique dans les mains de certaines forces agissant sur la scène internationale.

M. ERLAN IDRISOV, Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan, a tout d'abord appelé le Conseil de sécurité à adopter une résolution relative à l'élimination de l'arsenal d'armes chimiques de la Syrie. Il a également estimé que le processus de désarmement nucléaire n'était guère encourageant et a appelé à l'universalisation du Traité sur la non-prolifération. M. Idrissov a ensuite fait savoir que le Président du Kazakhstan avait proposé l'adoption d'une déclaration universelle pour un monde exempt d'armes nucléaires, pour ensuite appeler les États Membres à finaliser le projet de résolution y afférent.

Le Ministre Kazakh a poursuivi son intervention en évoquant la tenue, cette année, à Almaty, de deux cycles de négociations destinées à renforcer le dialogue entre le groupe des médiateurs internationaux et l'Iran, et s'est dit confiant qu'une issue mutuellement satisfaisante était possible, saluant notamment les mesures concrètes prises par l'Iran pour assurer la transparence de son programme nucléaire. Il a, en revanche, dit être gravement inquiet de la situation entourant le programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée (RPDC). Il a notamment dénoncé le secret qui l'entoure et a réclamé une résolution pacifique du différend dans le cadre des pourparlers à six.

M. Idrissov a poursuivi son intervention en avertissant que les importantes avancées économiques réalisées par le continent asiatique risquent d'être mises à mal par l'aggravation des conflits existants, la migration illégale, le trafic de drogues, les différends territoriaux, le séparatisme, l'extrémisme religieux et le terrorisme. Pour faire face à ces défis, il a jugé nécessaire d'établir une architecture régionale en matière de sécurité. Il a ensuite évoqué la tenue, tous les trois ans, au Kazakhstan, du Congrès des dirigeants des religions mondiales et traditionnelles et qui, a-t-il soutenu, contribue à la sécurité internationale en mettant le « potentiel spirituel et moral des religions du monde au service de la résolution des conflits internationaux ».

M. Idrissov s'est par ailleurs félicité de l'adoption, en mai 2013, de la Déclaration d'Astana à l'issue de la première Conférence internationale anticrise. Il a précisé que la deuxième Conférence internationale anticrise, prévue les 20 et 21 mai 2014, devrait déboucher sur la rédaction d'un plan mondial anticrise. Le Kazakhstan, qui, a fait savoir le Ministre, est en train de faire la transition vers une économie verte, accueillera en outre la Conférence internationale du Programme de partenariat pour une passerelle verte. Le pays accueillera ensuite, en 2017 l'EXPO-2017 dont le thème sera « L'énergie pour l'avenir ».

M. Idrissov a ensuite appelé au renforcement de la coopération Sud-Sud et triangulaire pour compléter les activités relatives au développement durable.

Le Ministre du Kazakhstan a annoncé que son pays se portera candidat pour occuper un siège au Conseil de sécurité en 2017-2018. Il a également évoqué les défis et les opportunités auxquels le Kazakhstan doit faire face alors qu'il cherche à obtenir le statut de pays à revenu moyen. M. Idrissov a par ailleurs averti que la pauvreté, le chômage et des disparités économiques croissantes en Asie centrale, risquent de provoquer l'instabilité et de nouveaux mouvements de masse parmi les populations, entre autres. Pour faire face à cette situation, il a appelé l'ONU à créer un centre multipays à Almaty pour promouvoir le développement, la sécurité et la stabilité régionales.

M. MARTY M. NATALEGAWA, Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, a affirmé que son pays croyait fermement dans l'efficacité de la diplomatie, dans le maintien de la paix et de la sécurité, et dans la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de la tolérance. Le conflit en Syrie exige depuis longtemps une solution politique et diplomatique, a déclaré le Ministre.

L'Indonésie estime que les avancées récemment accomplies sur la question des armes chimiques démontrent clairement l'efficacité de la diplomatie, a dit M. Natalegawa. Il convient, a-t-il ajouté, que le Conseil de sécurité donne une impulsion au règlement pacifique du conflit, tandis que la Conférence Genève II doit être convoquée le plus rapidement possible.

Concernant la Palestine, l'injustice historique que le peuple palestinien a endurée depuis trop longtemps doit cesser, a déclaré le Ministre des affaires étrangères indonésien, tout en se disant encouragé par la reprise des négociations directes entre Palestiniens et Israéliens.

Le Ministre des affaires étrangères a par ailleurs souligné qu'en collaboration avec ses partenaires de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'Indonésie développait régulièrement une architecture régionale propice à la promotion pacifique des droits de l'homme et de la démocratie, appelée Communauté politique et de sécurité de l'ASEAN.

Grâce à un processus de partage des leçons apprises, un encouragement mutuel est créé dans la promotion des principes de la démocratie, de l'état de droit et de la bonne gouvernance, du respect et de la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales tels qu'ils sont inscrits dans la Charte de l'ASEAN, a relevé M. Natalegawa.

Au-delà de l'Asie du Sud-Est, l'Indonésie poursuit la même approche positive et constructive à travers le Forum démocratique de Bali, a-t-il annoncé. À tous les niveaux, national, régional et mondial, l'Indonésie demeure ferme dans la promotion de la tolérance et de la liberté religieuse, a-t-il ajouté, mettant l'accent sur la nécessité de lutter contre les préjugés et l'intolérance. M. Natalegawa a rappelé que son pays serait l'hôte en 2014 du Forum de l'Alliance des civilisations, qui vise à promouvoir « l'unité dans la diversité ».

M. ZALMAI RASSOUL, Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, a retracé l'évolution de la situation de son pays « depuis les horreurs du régime communiste ». Il a vanté le mérite de la population afghane, « qui a gagné le combat pour la liberté et l'indépendance ». Tout en soulignant l'aide de la communauté internationale qui a permis d'arriver à ce résultat, il a rappelé que ce soutien avait cessé dès le retrait de l'Armée rouge. Il a ensuite retracé l'évolution de la situation qui a conduit les Taliban à contrôler près de 90% du territoire afghan, puis « le renversement de ce régime par le peuple afghan soutenu par ses alliés ». Aujourd'hui, l'Afghanistan est une jeune démocratie dotée d'institutions étatiques opérationnelles, d'un Président et d'un Parlement élus, ainsi que d'une société civile forte, s'est félicité le Ministre. Le revenu par habitant est passé de 100 à 600 dollars par an, a-t-il aussi précisé. Il a également parlé des progrès accomplis par son pays en termes d'éducation, de santé et d'infrastructures de transport.

Tout cela a été accompli en 12 ans, ce qui ne paraît pas très long dans l'histoire d'un pays, a fait remarquer M. Rassoul. Il a ainsi voulu illustrer ce qui peut résulter d'une action collective et de la coopération internationale, quand elles viennent en soutien aux efforts nationaux en faveur de la paix et du

développement. Tout en reconnaissant les difficultés qui persistent en Afghanistan, notamment en matière de sécurité et de transition politique et économique, il a expliqué que le pays s'était engagé dans une décennie de transformation au cours de la période 2015-2024.

Le Ministre a indiqué que le transfert de responsabilité des forces internationales aux Forces de sécurité nationales devrait s'achever fin 2014, grâce au soutien financier de la communauté internationale. Le processus politique de paix et de réconciliation avec les Taliban est soumis aux principes de respect de la Constitution et de renonciation à la violence envers la population, a précisé M. Rassoul. Il a estimé que le Pakistan pouvait jouer un rôle important en soutenant ce processus de paix.

Sur le plan économique, l'Afghanistan se concentre sur le développement de l'agriculture et de l'exploitation de ses ressources naturelles, a indiqué le Ministre des affaires étrangères. Il a aussi salué la promesse de dons de plus de 16 milliards de dollars faite à la Conférence de Tokyo pour aider le Gouvernement afghan à combler le fossé fiscal auquel il fait face. M. Rassoul a également annoncé la tenue d'élections présidentielle et provinciales en 2014. L'Afghanistan a conclu des accords de partenariat avec plusieurs pays, dont l'Inde, les États-Unis et l'Allemagne, a poursuivi le Ministre. Il a aussi parlé du Processus d'Istanbul, lancé en vue de renforcer la confiance et de promouvoir la coopération. Enfin, il a invité tous les amis et alliés de son pays à poursuivre la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

M. ERKKI TUOMIOJA, Ministre des affaires étrangères de la Finlande, a évoqué le programme de développement pour l'après-2015 et a relevé que l'économie verte n'était pas un luxe, mais une condition de la réduction de la pauvreté. Il a noté que la durabilité écologique est le socle de tout développement, et a ajouté que les changements climatiques étaient un obstacle majeur au développement, tout en invitant la communauté internationale à trouver un accord sur la question avant 2015. Le Ministre a ensuite souligné que le programme de développement pour l'après-2015 devrait être universel, qu'il devrait venir en complément des objectifs du Millénaire pour le Développement, et tenir compte des stratégies de financement du développement durable. La Finlande estime que ces financements devraient venir d'abord de chaque pays, par des mesures de taxation, des investissements, ou la mise en place de mesures de bonne gouvernance économique. M. Tuomioja a en outre suggéré la création d'un régime international pour les investissements qui soit transparent, équilibré et équitable.

Le Ministre finlandais a ensuite estimé que le conflit syrien, « avec ses 110 000 morts et plus de deux millions de réfugiés, a considérablement sapé l'autorité et la crédibilité des Nations Unies ». « Le Gouvernement syrien et les Nations Unies ont tous deux échoué à mettre en œuvre leur responsabilité de protéger », a-t-il estimé. Il a déploré l'usage d'armes chimiques en Syrie le 21 août dernier, et a déclaré que les auteurs devraient être traduits en justice. Il a salué l'accord américano-russe visant à détruire le stock d'armes chimiques syriennes, et a souhaité que le conflit soit résolu par la voie diplomatique, notamment par le biais de la Conférence de Genève II. Il a en outre dit la disponibilité de la Finlande à financer une éventuelle mission de maintien de la paix des Nations Unies en Syrie si les hostilités prenaient fin.

Sur la question palestinienne, M. Tuomioja a salué la reprise des discussions directes entre Palestiniens et Israéliens, et il a suggéré que les efforts de paix au Moyen-Orient devraient aller de pair avec le vœu de voir l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toute arme de destruction massive dans la région. Le représentant a par ailleurs salué l'adoption du Traité sur le commerce des armes en juin dernier. Tout en proposant l'aide de la Finlande aux pays qui voudraient le ratifier, il a indiqué que l'entrée en vigueur du Traité pourrait avoir un impact majeur pour le développement des pays les moins avancés (PMA) où les conflits armés constituent un obstacle principal au développement.

M. ELIAS JAUA MILANO, Ministre des affaires étrangères du Venezuela, a estimé que le Conseil de sécurité était devenu « l'otage des faucons de la guerre » qui, quand ils le peuvent, justifient leurs attaques et, quand ils ne le peuvent pas, frappent un coup sur la table et font ce qu'ils veulent, comme dans le cas des bombardements annoncés sur la Syrie. De l'autre côté, le Venezuela dénonce la protection qui est parfois offerte à des groupes terroristes comme Jabhat el-Nosra et Al-Qaïda.

M. Milano a aussi regretté que les pays, comme le sien, qui ont choisi la voie de la démocratie selon le modèle socialiste d'inclusion sociale, soient en permanence harcelés et diabolisés. Il a rappelé l'Article 2 de la Charte de l'ONU en vertu duquel les États se sont engagés à ne pas recourir à l'usage ou à la menace de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un autre État. Le Président des États-Unis menace de bombarder tel ou tel pays s'il ne se plie pas à ses exigences unilatérales, a-t-il noté. Il a ainsi souligné ce que son pays estime être une incohérence entre les idées nobles de la Charte et ce qui se passe en réalité à l'ONU, par action ou par omission.

Le Ministre des affaires étrangères du Venezuela a demandé pourquoi personne n'osait, à l'Assemblée générale, proposer des sanctions contre les violations flagrantes de la Charte contre le Gouvernement de l'État qui maintient un centre de détention illégal à Guantanamo, contre le Gouvernement qui a reconnu avoir développé une activité d'espionnage illicite affectant des États Membres et leurs chefs d'État, comme l'a vaillamment dénoncé la Présidente du Brésil. Il s'est interrogé de la même façon en ce qui concerne l'usage des drones et le blocus imposé à Cuba par ce même État.

M. Milano a ensuite regretté que le Royaume-Uni n'ait pas entamé les négociations avec l'Argentine sur la question des Îles Malvinas (Falkland). Tout cela s'explique-t-il par le fait que les États-Unis et leurs alliés sont « une exception? » a-t-il demandé. Il a dénoncé le détournement et la prise en otage dont est victime l'ONU de la part d'une poignée de pays. Le Ministre a fait référence aux révélations d'Edward Snowden, et a affirmé que le monde irréel décrit dans l'ouvrage « 1984 » de George Orwell était déjà là. « Que font les Nations Unies pour mettre une limite à tant d'arbitraire? » a demandé M. Milano. Il a proposé la création d'un organe des Nations Unies pour garantir le droit à la vie privée et à la communication sans possibilité d'interception malveillante.

Le Ministre vénézuélien des affaires étrangères a terminé son intervention en présentant les mesures prises dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes pour édifier un monde de paix, notamment par le biais des organisations régionales. Il s'est aussi félicité de faire partie d'une région exempte d'armes de destruction massive.

Droits de réponse

Exerçant son droit de réponse à l'égard de la République de Corée, le représentant de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) a estimé que son homologue avait travesti la réalité. Il a tenu à préciser la position de la RPDC concernant son programme d'armes de destruction massive. Il a estimé que la République de Corée avait, à cet égard, oublié une partie de l'histoire. Ce pays mène un programme d'armes nucléaires depuis des décennies, a-t-il affirmé. Il a aussi rappelé qu'en 2002, l'administration américaine avait proclamé la RPDC comme un État « devant être éliminé » par une frappe préemptive. Cela a défini la politique américaine et la communauté internationale s'y est associée, a-t-il ajouté.

Le représentant a indiqué qu'en mars et en août derniers, des mouvements de 500 000 hommes de troupes avaient été constatés en République de Corée, avec des concentrations de troupes et d'armes nucléaires. La RPDC s'est trouvée dans une situation d'autodéfense pour empêcher que son peuple soit bombardé avec l'arme nucléaire, a-t-il expliqué.

Il a ensuite relevé que son homologue avait fait mention d'un lancement de missile balistique cette année par la RPDC, alors qu'il s'agissait d'un lancement de satellite en décembre 2012. Ce lancement de satellite s'est effectué en vertu du principe de l'égalité de souveraineté et des termes du Traité sur l'espace extra-atmosphérique. Les États-Unis ont induit le monde en erreur en prétendant qu'il s'agissait d'un missile balistique, a accusé le représentant. Il a dénoncé un abus de pouvoir de la part des États-Unis et estimé que cela sapait la crédibilité du Conseil de sécurité.

Le représentant de la RPDC a aussi répondu à la mention concernant la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité par son pays. Il a expliqué que la RPDC avait été le seul pays à être traduit devant le Conseil de sécurité en vertu d'un lancement de satellite. Cette résolution est donc illégale et sans objet, a-t-il conclu.

Par ailleurs, la mention par la délégation de la République de Corée du développement économique et du renforcement des forces armées nucléaires de mon pays est une provocation contre la RPDC, a dit le représentant. La politique économique de la RPDC ne sera jamais l'enjeu d'une quelconque négociation, a-t-il averti. Le représentant a aussi noté que l'autre délégation avait mentionné l'annulation unilatérale par la RPDC d'un projet commun et a expliqué qu'il s'agissait seulement d'un report. Nous avons fait preuve de la plus grande générosité en proposant la déclaration du 16 juin, a-t-il dit. Il a indiqué que c'est la République de Corée qui avait détruit ce climat de coopération. Rien n'aura lieu en dehors des termes de la Déclaration conjointe dont le Conseil de sécurité s'est félicité en 2000, a-t-il ajouté.

Le représentant de la République de Corée a rétorqué à l'intervention de son homologue, concernant le lancement d'un missile balistique, en indiquant que la République de Corée n'avait pas d'armes nucléaires sur son territoire. Il a rappelé l'accord de dénucléarisation de la péninsule coréenne. Il a jugé irresponsable l'argument soulevé par la RPDC pour cacher son programme nucléaire. En ce qui

concerne le satellite lancé en décembre dernier, il a rappelé les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité qui exigent de la RPDC qu'elle ne fasse aucun lancement de missile en utilisant la technologie des missiles balistiques. Il a remarqué que la RPDC n'avait aucune intention d'appliquer ces décisions.

Quant au parallèle fait par son homologue de la RPDC entre développement économique et lancement de missiles, le représentant a rappelé que la poursuite du programme nucléaire de la RPDC violait le droit international. Il a déploré que les ressources reçues des Nations Unies par ce pays soient gaspillées, au lieu de les utiliser pour le développement de son peuple.

Enfin, il a déploré que la RPDC ait annulé la réunion des familles séparées, qui n'avait qu'un but humanitaire. Cela a détruit les espoirs de 200 familles séparées par le conflit entre les deux Corées. Il a demandé à la RPDC de revenir sur sa décision.

Reprenant la parole, le représentant de la République populaire démocratique de Corée a estimé que la République de Corée parlait de l'arme nucléaire d'un autre pays, celle des États-Unis, à qui la République de Corée a donné la permission de transférer et introduire ce type d'armes sur la péninsule coréenne. En ce qui concerne les résolutions du Conseil de sécurité, il a indiqué que Séoul avait procédé au lancement d'un satellite immédiatement après le lancement de satellite auquel a procédé la RPDC sans que le Conseil de sécurité ne condamne la République de Corée et n'adopte de résolution. Pourquoi le deux poids deux mesures? « Et comment un lancement de satellite peut-il menacer la paix et la sécurité? », a-t-il demandé. Sur la question de la réunification des familles, il a dénoncé le fait que des exercices militaires soient menés par la République de Corée et son allié américain, exercices qui constituent une provocation. La déclaration de juin doit avoir la priorité absolue en ce qui concerne la politique à suivre, a-t-il souligné.

Le représentant de la République de Corée a repris la parole et a dit que tous les États Membres doivent appliquer et respecter les décisions du Conseil de sécurité, en vertu de la Charte des Nations Unies. Il a déploré que la délégation de la RPDC ait réitéré le genre de propos qu'elle s'obstine à avancer.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel